

académie

bulletin académique spécial

modalités d'organisation des procédures et
organisation des commissions d'expertise
dans le cadre de la V.A.E.

n° 190
du 25 février 2008



Sommaire

1 ORGANISATION DU DISPOSITIF ACADEMIQUE DE VALIDATION DES ACQUIS

1.1	Le Centre Académique de Validation des Acquis (CAVA)	Page 2
1.2	Les Centres Locaux d'Accueil et d'Accompagnement à la Validation des Acquis (CLAVA)	Page 3
1.3	Les groupements d'établissements (GRETA)	Page 3
1.4	Les services d'examen	Page 3

2 LE PARCOURS VAE

2.1	Phases du parcours VAE	Page 4
2.2	La recevabilité (Phase 2)	Page 5
2.3	L'accompagnement (Phase 3)	Page 5
2.4	La validation (Phase 4)	Page 5
2.4.1	Calendrier des sessions de validation	Page 5
2.4.2	Dépôt du livret 2 et inscription aux sessions	Page 6
2.4.3	Commission d'expertise	Page 6
2.4.3.1	<i>Cadre général</i>	Page 6
2.4.3.2	<i>Missions des chefs d'établissement centre d'expertise</i>	Page 6
2.4.4	Jury de délibération	Page 8
2.4.4.1	<i>Cadre général</i>	Page 8
2.4.4.2	<i>Missions des chefs d'établissement centre de délibération de jury</i>	Page 8
2.4.4.3	<i>Décision</i>	Page 9
2.5	Parcours post VAE (Phase optionnelle)	Page 10

Liste des Annexes

Annexe 1	- Texte de référence	Page 12
Annexe 2	- Liste des établissements centre de VAE 2008-2009	Page 13
Annexe 3	- Fiche bilan individuelle	Page 27
Annexe 4	- Convocation des enseignants et des professionnels	Page 31
Annexe 5	- Convocation des candidats	Page 32
Annexe 6	- Indemnités de vacation et de déplacement	Page 33
Annexe 7	- Bilan de fonctionnement de la commission d'expertise de la VAE	Page 35
Annexe 8	- Fiche de proposition des membres de la commission d'expertise	Page 36
Annexe 9	- Extrait du Procès Verbal de délibération du jury VAE	Page 37

DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

BASPE N° 190 DU 25/02/2008

MODALITES D'ORGANISATION DES PROCEDURES ET ORGANISATION DES COMMISSIONS D'EXPERTISE DANS LE CADRE DE LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

Destinataires : Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement du second degré publics et privés sous contrat et Directeurs de CFA

Affaire suivie par :

Monsieur J.M VIDAL

Madame BONNEFOY

Monsieur COMBE

Madame PUJOL d'ANDREBO

Monsieur C MAREY

Madame M LECOMTE

Directeur du CAVA

Directrice du GIP

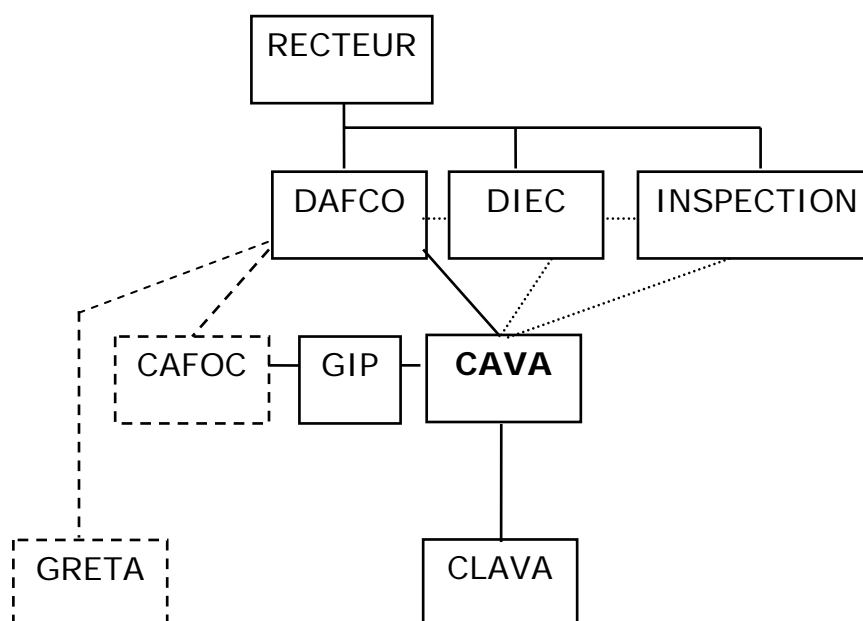
Directeur du DAFCO

Divisions des Examens et Concours

Divisions des Examens et Concours

Divisions des Examens et Concours

1 - ORGANISATION DU DISPOSITIF ACADEMIQUE DE VALIDATION DES ACQUIS



Le Centre Académique de Validation des Acquis (**CAVA**) est la structure permettant au Recteur d'assurer la maîtrise d'ouvrage de la validation des acquis, à la fois pleinement investi des fonctions relevant des compétences de l'Education nationale (recevabilité et certification) et capable de s'appuyer sur un réseau d'opérateurs pour les autres fonctions (accueil et accompagnement).

Le dispositif est placé sous la responsabilité du **DAFCO** qui veille à l'implication optimale des GRETA dans la VAE.

Le **GIP - FCIP** assure la gestion administrative et financière du CAVA

1.1 - Le Centre Académique de Validation des Acquis (CAVA)

Le CAVA est chargé des fonctions liées aux compétences de l'académie :

- il représente le DAFCO, par délégation, dans le dispositif académique de validation,
- il coordonne la promotion de la VAE au plan académique,
- il est chargé de la recherche de partenaires et de financements,
- il professionnalise les acteurs,
- il veille au suivi et à la diffusion de la réglementation, à l'harmonisation des pratiques pédagogiques,
- il apporte aide et conseil aux CLAVA (cf. infra) et coordonne leur activité pédagogique,
- il assure le lien avec les services d'examen,
- il est chargé des relations avec les autres services de l'Etat, les collectivités, les organismes professionnels et les autres services valideurs,
- il est chargé des relations avec les organismes de formation et les services d'examen pour la Validation des Acquis de la Formation.

Pour l'accomplissement des fonctions d'accueil et d'accompagnement, il s'appuie sur un réseau d'opérateurs dont les GRETA sont les éléments privilégiés.

ORGANIGRAMME DU CENTRE ACADEMIQUE DE VALIDATION DES ACQUIS			
✉ 860 rue René Descartes Les Pléiades I – Bât C 13857 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 3		☎ 04.42.90.41.10 📠 04.42.90.41.19 📧 cava@ac-aix-marseille.fr	
VIDAL Jean-Marc	Directeur et coordonnateur VAE	04 42 90 41 15	jeanmarc.vidal@ac-aix-marseille.fr
NOVERO Geneviève	Conseillère en formation continue	04 42 90 41 18	noverogenevieve@yahoo.fr
GIRAUD Maguy	Conseillère en validation	04 42 90 24 53	maguy.giraud@ac-aix-marseille.fr
HAIM Anne	Conseillère en validation	04 42 90 41 17	anne.haim@ac-aix-marseille.fr
BERNIARD Corinne	Conseillère en validation	04 42 90 41 14	corinne.bernard@ac-aix-marseille.fr
RIOS Marilyne	Secrétaire	04 42 90 41 16	maryline.rios@ac-aix-marseille.fr

1.2 - Les Centres Locaux d'Accueil et d'Accompagnement à la Validation des Acquis (CLAVA)

Le dispositif est doté de six CLAVA (munis d'antennes délocalisées) qui ont vocation à être en contact avec tous les GRETA de leur zone géographique.

- Ils organisent l'accueil, l'information et l'accompagnement des candidats ;
- Ils peuvent être chargés par le CAVA des relations avec les organismes de formation et les services des examens pour les candidats de la Validation des Acquis de la Formation.

CLAVA	Conseillère en validation	Téléphone Fax	Mèl
CLAVA DE GAP 6 rue Jean Macé 05000 Gap	Linda CHAOUCHE	04 92 56 15 20	clava.gap@ac-aix-marseille.fr
CLAVA DE DIGNE 04000 Digne les bains	Maguy GIRAUD Christiane VIRGIL	04.92.31.34.08 04.92.31.30.93	clava.digne@ac-aix-marseille.fr
CLAVA D'AVIGNON 2 rue Pierre Renoir - BP 696 84033 Avignon	Francine CHAMBAZ	04 90 89 93 11 04 90 88 78 70	clava.avignon@ac-aix-marseille.fr
CLAVA D'AIX-EN-PROVENCE 60, bd Carnot 13625 Aix-en-Provence cedex 1	Stéphanie GRECK	04 42 21 74 65 04 42 21 94 99	clava.aix@ac-aix-marseille.fr
CLAVA D'ISTRES Plateau des bolles 13800 Istres	Sabrina ALLALCHA	04 42 41 19 59	clava.istres@ac-aix-marseille.fr
CLAVA DE MARSEILLE CRDP - bd d'Athènes 13001 MARSEILLE	Mireille VANUXEM Isabelle CATTINO Anne VIALLE	04 91 14 13 89 / 82	clava.marseille@ac-aix-marseille.fr

1.3 - Les groupements d'établissements (GRETA)

- Ils sont chargés de la promotion de la VAE au plan local, comme prestataires potentiels pour l'accueil et l'accompagnement ;
- Ils assurent des actions d'accueil et d'information des candidats, pilotées par les CLAVA ;
- Ils sont des prestataires de services dans le dispositif pour l'accompagnement ;

1.4 - Les services d'examen

Le Recteur confie, par délégation de signature, aux services de la DIEC (Rectorat) la décision de recevabilité des demandes et l'organisation des jurys de validation. Il en est de même au niveau des Inspecteurs d'académie, directeur des services départementaux de l'Education nationale, pour les CAP, BEP et MC (niveaux V), relevant de leurs compétences déléguées.

2 - LE PARCOURS VAE

Le parcours d'accès à la certification par la validation des acquis de l'expérience comporte 4 phases principales. Les phases d'information, de recevabilité et de certification sont gratuites. Seul l'accompagnement est une prestation payante.

2.1 - Phases du parcours VAE

Phase 1	Accueil dans un centre d'Accueil et d'accompagnement à la Validation des Acquis Invitation à une réunion d'information <ul style="list-style-type: none">• Informations règlementaires, interministérielles ;• Explication de la démarche – Présentations des différentes étapes ;• Travail spécifique sur le livret de recevabilité n° 1 ;• Information sur l'accompagnement.
Phase 2	Etude de la recevabilité de la demande <ul style="list-style-type: none">• Le candidat remet le livret n°1 complété au CLAVA. <i>Il peut, à cette occasion, bénéficier d'une aide pour « boucler » son dossier de recevabilité ;</i>• Le dossier n°1 est instruit par les services académiques ;• Le candidat reçoit une notification de recevabilité (ou de non recevabilité) éditée par les services des examens.
Phase 3	Elaboration du dossier de validation n°2 <ul style="list-style-type: none">• Le candidat doit rédiger le livret de présentation des acquis de l'expérience. <p><i>Il peut demander un accompagnement, pour la constitution de ce livret. Cet accompagnement a pour but d'assister le candidat dans la rédaction et la présentation de ses expériences puis, dans la préparation à l'entretien avec le jury.</i></p> <p>L'accompagnement est une prestation payante mais facultative.</p>
Phase 4	Jury de validation <ul style="list-style-type: none">• Dépôt du livret n°2 au CLAVA. Inscription du candidat ;• Transfert des livrets (n°1 et n°2) par les CLAVA, vers les établissements centres de commissions d'expertise.• Commission d'expertise : étude du dossier et entretien avec le candidat ;• Jury de validation.
Phase optionnelle	Post VAE <ul style="list-style-type: none">• En cas de validation partielle, un entretien est proposé au candidat afin d'optimiser la poursuite de son projet de validation. <p>Cet entretien est une prestation payante.</p>

2.2 - La recevabilité (Phase 2)

La recevabilité consiste à vérifier que les trois années d'expérience professionnelle de la personne sont bien en lien avec le diplôme visé. Cette vérification a lieu dans les CLAVA par un personnel habilité par le CAVA. Elle est prononcée par les services des examens du Rectorat ou des Inspections académiques.

2.3 - L'accompagnement (Phase 3)

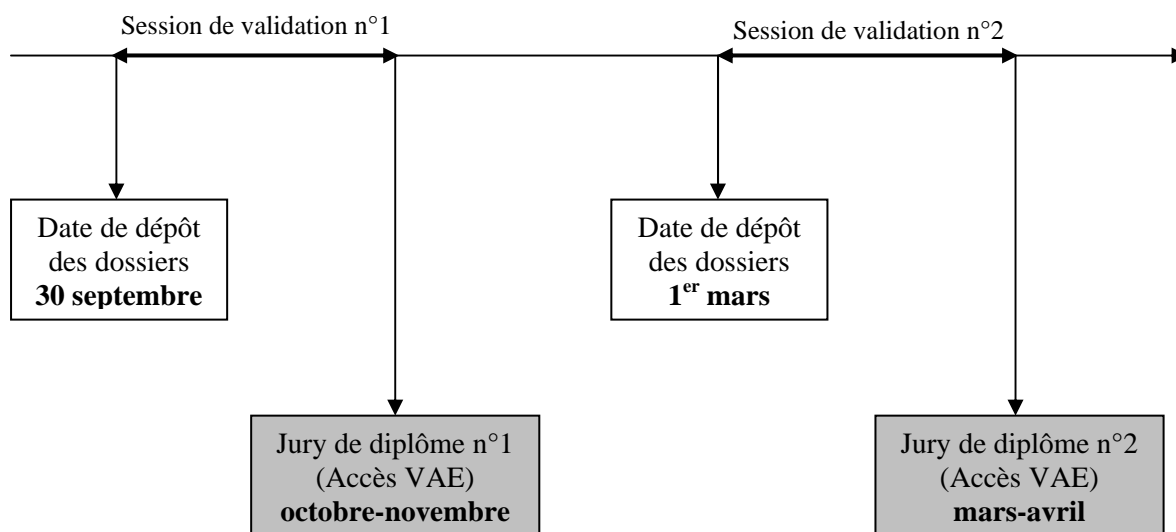
Dans l'académie d'Aix-Marseille, l'accompagnement est organisé par les CLAVA. Cette prestation, réalisée dès lors que la demande du candidat est déclarée recevable, se décompose en 4 étapes :

- Etude du projet personnalisé (2h) - Motivations, inventaire des expériences et repérage des plus pertinentes;
- Atelier appropriation (3h) – Etude du livret n°2 ;
- Atelier métier (5h) - Description écrite des activités : contexte et procédure mise en œuvre par le candidat ;
- Atelier formalisation et préparation à la commission (5h) – formalisation du livret n°2 et préparation de l'entretien avec le jury.

2.4 - La validation (Phase 4)

2.4.1 - Calendrier des sessions de validation

L'académie d'Aix-Marseille organise deux sessions de validation des acquis de l'expérience par année scolaire. Les jurys sont présidés selon les examens par un conseiller de l'enseignement technique : (CET) (diplôme de niveau V), un IEN ET (Brevet professionnel), un universitaire (Baccalauréat professionnel) ou un IA-IPR (BTS).



2.4.2 - Dépôt du livret 2 et inscription aux sessions

Les livrets 2 sont déposés par les candidats dans les CLAVA de rattachement. A cette occasion, ils s'inscrivent sur le serveur « Inscrinet » pour la session de VAE considérée (septembre ou mars).

A la suite de cette inscription, une confirmation d'inscription sera adressée au candidat par les services académiques.

Le CAVA organisera l'acheminement de ces dossiers dans les établissements en charge des commissions d'expertise selon le diplôme et la spécialité.

La liste des établissements centre de VAE 2008-2009 est détaillée en ANNEXE 2.

2.4.3 - Commission d'expertise

L'étude des dossiers des candidats ainsi que la mise en œuvre de l'entretien relèvent de la compétence directe des commissions d'expertise composées de professeurs et de professionnels, sous la responsabilité des chefs d'établissement désignés et sous le contrôle des corps d'inspection.

2.4.3.1 - Cadre général

La procédure est encadrée par les services des examens des Inspections académiques pour le niveau V et du Rectorat pour les niveaux IV et III.

Les établissements supports des commissions de validation sont proposés par les IA-IPR et IEN-ET concernés.

La liste est mise à jour chaque année civile en tenant compte des créations et abrogations de diplôme. Il en va de même pour celle des enseignants.

Les professionnels doivent être sollicités localement par les chefs d'établissement concernés.

Les IA-IPR et IEN-ET devront valider la composition des membres du jury lors de toute proposition faite par les services académiques.

A l'issue de l'étude des dossiers et après l'entretien avec les candidats concernés, deux situations peuvent se présenter :

1 : Lorsque la spécialité d'examen fait l'objet de plusieurs commissions d'expertise et d'entretien, les chefs d'établissement de ces commissions convoquent dans leur établissement les enseignants et les professionnels ainsi que les candidats.

A l'issue des entretiens, les chefs d'établissement transmettent à l'établissement « centre de jury de délibération », les fiches bilan individuelles comprenant l'ensemble des avis et des propositions d'évaluation de la commission d'expertise.

Dans ce cadre là, il appartient aux autorités académiques (R et IA) de prendre l'arrêté de composition du jury et de convoquer les enseignants et les professionnels désignés par le président du jury.

2 : Lorsque la spécialité d'examen fait l'objet d'une unique commission d'expertise et d'entretien, elle tient lieu de jury de délibération. Ses membres sont convoqués par le chef d'établissement pour l'ensemble des missions « Commission d'expertise » et « Jury de délibération ».

Les services académiques produisent l'arrêté de composition du jury de délibération.

Dans le cadre de leur mission, les membres de commission d'expertise produisent une fiche bilan récapitulative par candidat (cf. Fiche bilan individuelle en ANNEXE 3).

Ce document, qui doit rester un document de travail, préparatoire à la décision comme toutes les pièces d'examen, permet à la commission de validation de proposer au jury de délibération soit la validation totale du diplôme, soit une validation partielle, soit aucune validation.

2.4.3.2 - Missions des chefs d'établissement centre d'expertise

Dès réception des dossiers en provenance des CLAVA ou du CAVA, le chef d'établissement fait procéder à l'étude des dossiers en sollicitant les professeurs désignés après avis des corps d'inspection.

CONVOCAION DES ENSEIGNANTS ET DES PROFESSIONNELS (cf. Annexe 4)

Les personnels qui procèdent à l'étude des dossiers et qui participent à l'entretien avec les candidats concernés peuvent ne pas être membres du jury du diplôme correspondant. Ils sont chargés de préparer les travaux du jury du diplôme, qui conserve seul le pouvoir de décision. Il est indispensable que chaque commission soit représentée lors des travaux du jury.

Le chef d'établissement procédera aux convocations de l'ensemble des membres de la commission d'expertise

Important : il veillera à reporter sur la convocation à l'emplacement réservé à cet effet le code nomenclature (12 caractères) figurant sur l'annexe A2.

Exemple Code Nomencl		Code Prise en Charge	
500.22131.XX.VD		VA pour IA04	
500	Code Diplôme	VB pour IA05	
22131	Code Métier	VC pour IA13	
XX	Code Ministère	VD pour IA84	
VD	Code Prise en charge	VE pour Rectorat	

Le nombre d'intervenants participant aux commissions de validation sera également déterminé par le chef d'établissement. Il convient de souligner que le champ du référentiel d'activité professionnelle du diplôme doit être couvert; le plafond d'intervenants doit être arrêté au maximum à 6 personnes au total. (3 enseignants et 3 professionnels sur la base du principe de parité)

Un même intervenant pourra être mobilisé pour l'étude de plusieurs dossiers.

Important : En aucun cas, le chef d'établissement ne pourra désigner pour participer aux travaux de la commission d'expertise du livret 2, un enseignant ou un professionnel qui aurait préalablement participé à l'accompagnement du candidat intéressé. Les personnels concernés doivent se récuser en se signalant auprès du chef d'établissement.

CONVOCAION DES CANDIDATS (cf. Annexe 5)

En application de l'article 134 de la loi du 17.01.2002 de modernisation sociale, le chef d'établissement convoque systématiquement chaque candidat pour un entretien avec la commission d'expertise en charge du dossier.

Cette convocation n'ouvre pas droit pour le candidat au remboursement des frais de déplacement.

INDEMNITES DE DEPLACEMENT ET DE VACATION (cf ANNEXES 6A – Etat de vacation VAE, 6B – Frais de déplacement)

A l'issue de l'étude des dossiers par la commission, le chef d'établissement doit viser les états d'indemnités renseignés par les intervenants ainsi qu'éventuellement les états de frais de déplacement et les adresser directement à la division financière du Rectorat, en précisant qu'il s'agit d'indemnités de VAE.

La base financière réglementaire est constituée par le décret du 12.06.1956 qui vaut pour l'ensemble des examens et concours. Aucune autre indemnité que les vacations pour l'étude des dossiers et l'entretien avec les candidats ainsi qu'éventuellement les indemnités de déplacement ne peut être servie, dans le cadre de la circulaire ministérielle DLC – C1/DLC-B2 du 14.10.1996.

Attention : pour chaque membre des commissions d'expertise des livrets 2, l'état spécifique d'indemnités VAE doit être rempli en double exemplaire (**le code nomenclature de 12 caractères correspondant à la convocation renseigné**) et accompagné de la convocation correspondante.

FICHE BILAN INDIVIDUELLE (cf. Annexe 3)

Vous vérifierez que les fiches bilan individuelles des candidats sont bien renseignées par les membres de la commission d'expertise et vous les adresserez directement au lycée centre de délibération du jury de la session VAE en se reportant à la liste qui lui aura été fournie.

La transmission de ces pièces doit impérativement intervenir au plus tard dès la fin des travaux de la commission d'expertise.

BILAN DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION D'EXPERTISE (cf. Annexe 7)

Nouveau : Une fiche bilan de fonctionnement de la commission d'expertise de la VAE doit être remplie et transmise aux services académiques concernés.

FICHE DE PROPOSITION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'EXPERTISE (cf. Annexe 8)

Le chef d'établissement veille au bon déroulement des travaux des commissions de validation. Le chef d'établissement adressera aux services académiques compétents (Rectorat niveau IV et III) et Inspections académiques (niveau V) la fiche de proposition des membres de la commission d'expertise où est mentionné l'ensemble des enseignants et des professionnels.

En cas de litige ou de contentieux, il lui appartient de porter toute information utile à la connaissance des services des examens en charge de la procédure VAE, au même titre que pour les examens scolaires. Le contentieux susceptible de naître dans le cadre de la VAE. relève de la compétence exclusive des services académiques.

2.4.4 - Jury de délibération

2.4.4.1 - Cadre général

Les Jurys de VAE se tiennent en octobre-novembre et en mars-avril. Les membres du jury sont nommés et convoqués par le service départemental ou rectoral des examens concernés, suivant le régime général propre à tous les examens. Les délibérations ont lieu dans le lycée désigné par le service des examens. Le chef d'établissement assure ainsi la fonction de chef de centre de délibération, suivant le régime en vigueur pour les examens scolaires.

2.4.4.2 - Missions des chefs d'établissement centre de délibération de jury

Le rôle du chef d'établissement, chef de centre de délibération, est avant tout administratif. Il doit notamment :

- veiller aux conditions matérielles d'accueil des membres du jury,
- s'assurer, en cas d'existence de plusieurs commissions d'expertise que chaque commission a bien transmis au jury les fiches bilan individuelles où sont consignées les propositions de validation.
- coordonner la préparation des travaux du jury, en liaison avec le président,
- à l'issue des travaux, veiller à l'expédition des divers documents aux services des examens concernés.

Les actions principales à mener sont les suivantes :

Le chef de l'établissement centre de délibération doit s'assurer qu'il est en possession de l'arrêté portant composition du jury, d'une copie de la convocation-type des membres du jury ainsi que des **PV des candidats (cf ANNEXE 9)**.

Dans le cas où le jury suit immédiatement la commission d'expertise, la convocation des enseignants et des professionnels à la commission d'expertise tient lieu de convocation au jury.

C'est sur cette base que la salle de délibération est mise à disposition et que l'appui logistique nécessaire est offert au président du jury, comme pour les examens scolaires.

L'ensemble de ces documents sont transmis revêtus de la signature-cachet au service des examens concerné, à l'Inspection académique pour le niveau V, au Rectorat pour les niveaux IV et III. Ces derniers permettent, seuls, la délivrance des diplômes ou la mise à jour des unités acquises par les candidats, dans leurs dossiers respectifs, à l'issue de la séance.

Enfin, il doit adresser à la division financière du Rectorat les états de frais de vacation VAE et de déplacements ainsi que la liste d'émargement des membres du jury (se reporter au §2.4.3.2).

2.4.4.3 - Décision

Il appartient au président du jury du diplôme des sessions de validation des acquis de l'expérience **de confirmer (ou de modifier) le projet de décision** qui lui est soumis en apposant sa signature, son nom, et le cachet de l'établissement centre de délibération du jury du diplôme.

Comme il est de règle pour tous les jurys, le président du jury de délibération est seul garant de la décision finale prise à l'égard du candidat ayant déposé un dossier VAE.

Tous les travaux qui se situent en amont de la délibération, à savoir l'expertise du dossier et l'entretien, n'ont qu'un caractère préparatoire aux décisions prises par le jury du diplôme. Celui-ci est en effet seul compétent pour se prononcer sur les demandes de VAE.

Seules ses décisions sont créatrices de droits ou, au contraire, font grief.

Les décisions prises s'appuient principalement sur :

- La fiche bilan individuelle rédigée par la commission d'expertise,
- le livret 2 du candidat auquel le jury peut recourir en tant que de besoin aux fins de complément d'étude,
- le référentiel du diplôme concerné et notamment la structure réglementaire des épreuves ou unités.

Le travail du jury consiste à :

- vérifier la pertinence de l'étude du dossier,
- contrôler l'absence d'irrégularité, y compris formelle,
- valider les travaux préparatoires des commissions d'expertise.

A l'issue de la délibération, le président du jury doit :

- **remplir et signer l'extrait du PV du jury établi sur papier infalsifiable en veillant à porter les mentions afférentes à la décision du jury (validation totale, validation partielle, aucune validation). En cas de validation partielle, le président du jury doit mentionner très clairement les unités acquises et celles devant faire l'objet d'un contrôle complémentaire.**
- **Il doit compléter les pavés relatifs au bilan de l'évaluation VAE et aux recommandations aux candidats de la façon la plus précise possible et argumentée. Important : ce document est utilisé en cas de validation partielle, lors de l'entretien « post VAE », pour aider le candidat à poursuivre son parcours de validation.**
- veiller à l'apposition du cachet du centre de délibération du jury pour prévenir toute contestation et toute fraude et retourner les documents au service des examens compétent (sous couvert du chef de centre de délibération).

- veiller à la signature de la liste d'émargement des membres du jury, étant observé qu'il n'existe pas d'obligation de quorum et qu'ainsi les délibérations sont réputées valables dès que la séance a été ouverte.
- signer les états de frais de déplacement des membres du jury qui lui sont éventuellement remis à l'issue de la séance et remettre tous les documents et les décisions au chef d'établissement centre de délibération qui en assurera l'acheminement auprès de la division financière du Rectorat.

Conformément au décret du 12 juin 1956 qui règle les questions financières pour tous les examens et concours, la mission du président et des membres du jury ne peut pas faire l'objet d'indemnités autres que de déplacement.

En fin de session, le jury a terminé sa mission. Les différents recours et demandes de renseignements sont traités par le service des examens concerné, en liaison avec le président du jury et/ou le chef d'établissement centre de délibération et/ou le chef d'établissement-support de la commission d'expertise.

Un seul exemplaire du livret 2 des candidats doit être conservé dans l'établissement support de jury pendant une durée d'un an, les autres exemplaires étant remis au candidat à la fin de l'entretien. Passé ce délai, les dossiers seront détruits.

2.5 - PARCOURS POST VAE (Phase optionnelle)

A l'issue du jury, il est proposé, à chaque candidat ayant obtenu une validation partielle du diplôme, un entretien ayant pour but de favoriser la poursuite du projet et de lui donner un cadre précis de travail complémentaire, afin d'augmenter les chances d'atteindre une certification.

Cet entretien, réalisé dans un CLAVA, est confié à un expert spécialiste du diplôme visé. **Cette prestation est payante.**

A l'issue de cet entretien, le CLAVA propose au candidat :

1. Une orientation vers une nouvelle demande de VAE axée sur des activités de retour d'expérience. Cette demande étant ciblée sur les unités restant à acquérir, les candidats pourront bénéficier d'un accompagnement adapté.
2. Une proposition de formation en vue du passage des épreuves complémentaires à celles déjà obtenues en mode VAE.

Liste des Annexes

ANNEXE 1	Texte de référence
ANNEXE 2	Liste des établissements centre de VAE 2008-2009
ANNEXE 3	Fiche bilan individuelle
ANNEXE 4	Convocation des enseignants et des professionnels
ANNEXE 5	Convocation des candidats
ANNEXE 6	Indemnités de vacation et de déplacement
ANNEXE 7	Bilan de fonctionnement de la commission d'expertise VAE
ANNEXE 8	Fiche de proposition des membres de la commission d'expertise
ANNEXE 9	Extrait du Procès Verbal de délibération du jury VAE

ANNEXE I

Textes de référence BOEN N°32 04 Septembre 2003

« La loi du 17 janvier 2002, publiée au JORF du 18 janvier 2002 a modifié l'article L. 335-5 du code de l'éducation pour permettre la validation des acquis de l'expérience (VAE). Plusieurs décrets d'application ont été publiés au Journal officiel. Parmi ceux-ci, le décret n° 2002-615 du 26 avril 2002 (JORF du 28 avril 2002) portant sur la VAE, pris en application de l'article L. 335-5 du code de l'éducation, concerne notamment la mise en œuvre de la VAE pour les diplômés à finalité professionnelle pour lesquels la procédure de validation des acquis de l'expérience est organisée et gérée par les services académiques »

« Les salariés peuvent prétendre à un congé pour VAE qui leur donne droit à une autorisation d'absence en vue de la participation à l'ensemble des opérations liées à la validation des acquis de l'expérience. L'accompagnement participe des actions de validation dont les dépenses sont imputables sur le plan de formation de l'entreprise et au titre du congé pour validation des acquis de l'expérience.

Plus généralement, la VAE faisant partie du champ de la formation professionnelle continue, les coûts de l'accompagnement peuvent faire l'objet d'une prise en charge par les différents acteurs qui participent aux dépenses de la formation professionnelle continue dans le cadre des dispositifs qu'ils financent. La VAE contribue pleinement à l'élévation du niveau de qualification des personnes et participe ainsi des actions en faveur d'une meilleure compétitivité de l'économie. Elle permet l'accès aux diplômes nationaux de toutes celles et de tous ceux qui souhaitent faire reconnaître leur qualification sur le marché du travail national, et dans un espace européen des compétences et des qualifications qui appellent toujours plus de mobilité et exigent une lisibilité toujours plus grande des qualifications. Dans ce sens, une attention toute particulière doit être portée aux publics a priori les plus éloignés de la qualification » BOEN N°32 -2003

GROUPE METIER	R ou IA	Code Nomencl	Libellé du diplôme	ETABLISSEMENT SUPPORT DE COMMISSION	ETABLISSEMENT CENTRE DE JURY	IEN ou IPR
200 - Technologies industrielles fondamentales						
	R	240.20001.XX.VE	DSAA Créat.Concept. /Créat.Indus.	LT Jean Perrin Marseille (13)	LT Jean Perrin Marseille (13)	M. Tortochot
		320.20006.XX.VE	BTS Concept.prod,ind,	LT Jean Perrin Marseille (13)	LT Jean Perrin Marseille (13)	M. Duisit
				LT Philippe de Girard Avignon (84)	LT Jean Perrin Marseille (13)	M. Duisit
		320.20007.XX.VE	BTS Design de produits	LT Jean Perrin Marseille (13)	LT Jean Perrin Marseille (13)	M. Tortochot
		320.20008.XX.VE	BTS Technico-Commercial	LT Rempart Marseille (13)	LT Rempart Marseille (13)	M. Lefeuvre
		400.20002.XX.VE	BAC PRO Etude et déf.prod.indust.	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	M. Pès
				LP Robert Schuman Avignon (84)	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	M. Pès
201 - Technologies de commandes des transformations industrielles						
	R	320.20107.XX.VE	BTS Mécan.et automat.indus	LT Pasquet Arles (13)	LT Pasquet Arles (13)	M. Lefort
		320.20108.XX.VE	BTS Contr.indus.et régul.auto	LT P.Mendès France Vitrolles (13)	LT P.Mendès France Vitrolles (13)	M. Loos
		320.20109.XX.VE	BTS I.R.I.S	LT Vauvenargues Aix (13)	LT Vauvenargues Aix (13)	M. Lefort
		320.20110.XX.VE	BTS Maintenance indust,	LT Pasquet Arles (13)	Lyc.Antonin Artaud Marseille (13)	M. Chateigner
				Lyc.Antonin Artaud Marseille (13)	Lyc.Antonin Artaud Marseille (13)	M. Chateigner
		400.20101.XX.VE	BAC PRO Pilotage S.P.A.	SEP Henri Fabre Carpentras (84)	SEP Henri Fabre Carpentras (84)	M. James
		450.20101.XX.VE	BP Pilote inst.product.proc.	LP Latécoère Istres (13)	LP Latécoère Istres (13)	M. Barbagli
220 - Pluritechnologiques des transformations						
	IA	500.22002.XX.VC	CAP Employé tech.de labo	LP Le Châtelier Marseille (13)	LP Le Châtelier Marseille (13)	Mme Durand
	R	320.22002.XX.VE	BTS Tech.phys.indus de labo	LT Vauvenargues Aix (13)	LT Vauvenargues Aix (13)	Mme Bacchialoni
		400.22002.XX.VE	BAC PRO Industries des procédés	LP Blériot Marseille (13)	LP Le Châtelier Marseille (13)	M. Barbagli
				LP Latécoère Istres (13)	LP Le Châtelier Marseille (13)	M. Barbagli
				LP Le Châtelier Marseille (13)	LP Le Châtelier Marseille (13)	M. Barbagli
221 - Agro-alimentation Alimentation Cuisine						
	IA	010.22103.XX.VC	MC5 Employé traiteur	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	M. Fabre
		010.22104.XX.VC	MC5 Pâtiss.glac.choc.conf.sp	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	M. Fabre
		010.22105.XX.VC	MC5 Cuisinier desserts rest.	LP Perdiguier Arles (13)	LP Perdiguier Arles (13)	Mme Lecoquierre
		010.22106.XX.VC	MC5 Vendeur spéc.alimentat.	LP La Viste Marseille (13)	LP La Viste Marseille (13)	M. Prigent
		010.22107.XX.VC	MC5 Boulangerie spécialisée	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	M. Fabre
		010.22108.XX.VC	MC5 Pâtisserie boulangère	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	M. Fabre
		500.22124.XX.VC	CAP Pâtiss.glac.choc.confis.	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	M. Fabre
		500.22129.XX.VA	CAP Agent polyv.de restaurat.	LP Martin Bret Manosque (04)	LP Martin Bret Manosque (04)	Mme Durand
		500.22129.XX.VB	CAP Agent polyv.de restaurat.	LP Sévigné Gap (05)	LP Sévigné Gap (05)	Mme Durand
		500.22129.XX.VC	CAP Agent polyv.de restaurat.	LP C.Jullian Marseille (13)	LP C.Jullian Marseille (13)	Mme Durand
		500.22129.XX.VD	CAP Agent polyv.de restaurat.	LP René Char Avignon (84)	LP René Char Avignon (84)	Mme Durand
		500.22130.XX.VC	CAP Charcutier traiteur	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	M. Fabre
		500.22131.XX.VA	CAP Cuisine	LP Martin Bret Manosque (04)	LP Martin Bret Manosque (04)	Mme Lecoquierre

GROUPE METIER	R ou IA	Code Nomencl	Libellé du diplôme	ETABLISSEMENT SUPPORT DE COMMISSION	ETABLISSEMENT CENTRE DE JURY	IEN ou IPR
221	IA	500.22131.XX.VB	CAP Cuisine	LP Sévigné Gap (05)	LP Sévigné Gap (05)	Mme Lecoquierre
		500.22131.XX.VC	CAP Cuisine	Lyc.Méditerranée La Ciotat (13)	Lyc.Méditerranée La Ciotat (13)	Mme Lecoquierre
		500.22131.XX.VD	CAP Cuisine	LP A.Dumas Cavaillon (84)	LP A.Dumas Cavaillon (84)	Mme Lecoquierre
		500.22132.XX.VC	CAP Boulanger	LT Hôtelier Marseille (13)	LT Hôtelier Marseille (13)	M. Fabre
		500.22134.XX.VC	CAP Cond Sys Ind Agro alim	LP Le Châtelier Marseille (13)	LP Le Châtelier Marseille (13)	M. Barbagli
		500.22134.XX.VD	CAP Cond Sys Ind Agro alim	LP de Sorgues (84)	LP de Sorgues (84)	M. Barbagli
		500.22135.XX.VC	CAP Boucher	CFA Lalande Marseille (13)	CFA Lalande Marseille (13)	M. Fabre
		510.22104.XX.VC	BEP Alimentation	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	M. Fabre
	R	320.22102.XX.VE	BTS Biotechnologie	LT Marie Curie Marseille (13)	LT Marie Curie Marseille (13)	M. Cnokaert
		400.22102.XX.VE	BAC PRO Métiers de l'alimentation	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	M. Fabre
		400.22103.XX.VE	BAC PRO Bio-industries de transf.	LP Le Châtelier Marseille (13)	LP Le Châtelier Marseille (13)	Mme Durand
		450.22104.XX.VE	BP Cuisinier	LP Perdiguier Arles (13)	LP Perdiguier Arles (13)	Mme Lecoquierre
		450.22105.XX.VE	BP Boulanger	CFA Chambre métiers Avignon (84)	CFA Chambre métiers Avignon (84)	M. Fabre
		450.22106.XX.VE	BP Boucher	CFA Lalande Marseille (13)	CFA Lalande Marseille (13)	M. Fabre
222 - Transformations chimiques						
	IA	500.22201.XX.VC	CAP Industries chimiques	LP Blériot Marignane (13)	LP Blériot Marignane (13)	M. Barbagli
		510.22203.XX.VC	BEP Met Ind Chim Bio-ind trait eau	LP Blériot Marignane (13)	LP Blériot Marignane (13)	M. Barbagli
	R	320.22206.XX.VE	BTS Chimiste	LT Jean Perrin Marseille (13)	LT Jean Perrin Marseille (13)	M. Habert
		320.22207.XX.VE	BTS Bioanalyses et contrôles	LT Marie Curie Marseille (13)	LT Marie Curie Marseille (13)	M. Cnokaert
		450.22202.XX.VE	BP Conduct.app.indus.chim.	LP Latécoère Istres (13)	LP Latécoère Istres (13)	M. Barbagli
223 - Métallurgie						
	IA	500.22357.XX.VC	CAP Art du bijou et du joyau	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	M. Boissel
	R	320.22307.XX.VE	BTS Etude et Réalis. Outillage	LT Jean Perrin Marseille (13)	LT Jean Perrin Marseille (13)	M. Duisit
		401.22315.XX.VE	BMA Art du bijou et du joyau	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	M. Boissel
225 - Plasturgie matériaux composites						
	IA	500.22510.XX.VC	CAP Composites,plast.chaud	SEP Jean Perrin Marseille (13)	SEP Jean Perrin Marseille (13)	M. Barbagli
		510.22502.XX.VC	BEP Métiers de la Plasturgie	SEP Jean Perrin Marseille (13)	SEP Jean Perrin Marseille (13)	M. Barbagli
	R	320.22503.XX.VE	BTS Plasturgie	LT Jean Perrin Marseille (13)	LT Jean Perrin Marseille (13)	M. Duisit
		320.22504.XX.VE	BTS Industries Plastiques Europlast (RCE)	LT Jean Perrin Marseille (13)	LT Jean Perrin Marseille (13)	M. Chateigner
		400.22502.XX.VE	BAC PRO Plasturgie	SEP Jean Perrin Marseille (13)	SEP Jean Perrin Marseille (13)	M. Barbagli
226 - Papeterie						
	IA	500.22610.XX.VD	CAP C.S.I. (Op Papiers Cartons)	CFA de Carpentras (84)	LP de Sorgues (84)	M. Barbagli
227 - Energie génie climatique						
	IA	500.22706.XX.VC	CAP Froid et climatisation	SEP Diderot Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Dipilla

GROUPE METIER	R ou IA	Code Nomencl	Libellé du diplôme	ETABLISSEMENT SUPPORT DE COMMISSION	ETABLISSEMENT CENTRE DE JURY	IEN ou IPR
227	IA	500.22713.XX.VA	CAP Installateur thermique	LP Beau de Rochas Digne (04)	LP Beau de Rochas Digne (04)	M. Dipilla
		500.22713.XX.VC	CAP Installateur thermique	SEP Diderot Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Dipilla
		500.22713.XX.VD	CAP Installateur thermique	LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	M. Dipilla
		510.22704.XX.VC	BEP Tech Inst San Therm	SEP Diderot Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Dipilla
		510.22704.XX.VD	BEP Tech Inst San Therm	LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	M. Dipilla
	R	320.22706.XX.VE	BTS Fluid.énerg.env.opt:clim	LT Diderot Marseille (13)	LT Diderot Marseille (13)	M. Chateigner
		320.22707.XX.VE	BTS Fluid.énerg.env.opt:frigo	LT Diderot Marseille (13)	LT Diderot Marseille (13)	M. Chateigner
		320.22708.XX.VE	BTS Fluid.énerg.env.opt:syst.	LT Diderot Marseille (13)	LT Diderot Marseille (13)	M. Chateigner
		400.22703.XX.VE	BAC PRO Tech Inst syst énergét.climat.	LP Ampère Marseille (13)	LP Ampère Marseille (13)	M. Dipilla
		400.22704.XX.VE	BAC PRO Tech Maint syst énergét.climat.	LP Ampère Marseille (13)	LP Ampère Marseille (13)	M. Dipilla
		450.22703.XX.VE	BP Monteur dép.froid clim.	LP Ampère Marseille (13)	LP Ampère Marseille (13)	M. Dipilla
		450.22708.XX.VE	BP Monteur inst.génie clim.	LP Ampère Marseille (13)	LP Ampère Marseille (13)	M. Dipilla
230 - Génie civil construction bois						
	IA	500.23002.XX.VA	CAP Mainten.bât.collectivités	LP Beau de Rochas Digne (04)	LP Beau de Rochas Digne (04)	M. Portet
		500.23002.XX.VC	CAP Mainten.bât.collectivités	LP Vauvenargues Aix (13)	LP Vauvenargues Aix (13)	M. Portet
		500.23002.XX.VD	CAP Mainten.bât.collectivités	EREA Vincensini Vedène (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	M. Portet
		510.23002.XX.VC	BEP Tec Archi habitat	LP René Caillié Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Portet
		510.23002.XX.VD	BEP Tec Archi habitat	LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	M. Portet
	R	320.23009.XX.VE	BTS Bâtiment	LT Diderot Marseille (13)	LT Diderot Marseille (13)	M. Chateigner
		320.23011.XX.VE	BTS Design d'Espace	LT Diderot Marseille (13)	LT Diderot Marseille (13)	M. Tortochot
		400.23002.XX.VE	BAC PRO Tech,bâtimt:ét, éco,	LP René Caillié Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Portet
		420.23002.XX.VE	BT Encadrement de chantier	LT Diderot Marseille (13)	LT Diderot Marseille (13)	M. Chateigner
		420.23003.XX.VE	BT Collaborateur d'architecte	LT Diderot Marseille (13)	LT Diderot Marseille (13)	M. Chateigner
420.23004.XX.VE	BT Etude et écon.construct.	LT Diderot Marseille (13)	LT Diderot Marseille (13)	M. Chateigner		
231 - Mines et carrières génie civil Topographie						
	IA	500.23117.XX.VA	CAP Construct.ouvrage d'art	LP Beau de Rochas Digne (04)	LP Beau de Rochas Digne (04)	M. Portet
		500.23117.XX.VD	CAP Construct.ouvrage d'art	LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	M. Portet
		510.23103.XX.VC	BEP Tech géomètre topographe	LP René Caillié Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Portet
			BEP Travaux publics	LP René Caillié Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Portet
	R	510.23103.XX.VD	BEP Tech géomètre topographe	LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	M. Portet
		320.23105.XX.VE	BTS Travaux publics	LT Diderot Marseille (13)	LT Diderot Marseille (13)	M. Chateigner
		320.23106.XX.VE	BTS Géomètre topographe	LP René Caillié Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Chateigner
		400.23102.XX.VE	BAC PRO Travaux publics	LP René Caillié Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Portet
420.23101.XX.VE	BT Topographe	LP René Caillié Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Chateigner		
232 - Bâtiment : construction et couverture						
	IA	500.23216.XX.VC	CAP tailleur de pierre marbri	LP Les Alpilles Miramas (13)	LP Les Alpilles Miramas (13)	M. Boissel

GROUPE METIER	R ou IA	Code Nomencl	Libellé du diplôme	ETABLISSEMENT SUPPORT DE COMMISSION	ETABLISSEMENT CENTRE DE JURY	IEN ou IPR
232	IA	500.23217.XX.VA	CAP Maçon	LP Martin Bret Manosque (04)	LP Martin Bret Manosque (04)	M. Portet
		500.23217.XX.VC	CAP Maçon	SEP Diderot Marseille (13)	SEP Diderot Marseille (13)	M. Portet
		500.23217.XX.VD	CAP Maçon	LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	M. Portet
		500.23219.XX.VC	CAP Const.béton armé bâtim	SEP Diderot Marseille (13)	SEP Diderot Marseille (13)	M. Portet
		500.23219.XX.VD	CAP Const.béton armé bâtim	LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	M. Portet
		510.23203.XX.VA	BEP Technique Gros-Oeuvre	LP Martin Bret Manosque (04)	LP Martin Bret Manosque (04)	M. Portet
		510.23203.XX.VC	BEP Technique Gros-Oeuvre	LP Les Alpilles Miramas (13)	LP Les Alpilles Miramas (13)	M. Portet
		510.23203.XX.VD	BEP Technique Gros-Oeuvre	LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	M. Portet
	R	320.23203.XX.VE	BTS Enveloppe du bâtiment	LT Diderot Marseille (13)	LT Diderot Marseille (13)	M. Chateigner
		400.23201.XX.VE	BAC PRO Constr.Bâtim. Gros-Œuvre	LP René Caillié Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Portet
			BAC PRO Tech Bât ORGO (2009)	LP René Caillié Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Portet
		450.23208.XX.VE	BP Constr.maçon.béton arm	LP René Caillié Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Portet
		450.23210.XX.VE	BP Métiers de la pierre	LP Les Alpilles Miramas (13)	LP Les Alpilles Miramas (13)	M. Boissel
233 - Bâtiment : Finitions						
233	IA	500.23302.XX.VC	CAP Monteur iso.therm.acous	LP René Caillié Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Portet
		500.23317.XX.VC	CAP Installateur sanitaire	LP René Caillié Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Dipilla
		500.23317.XX.VD	CAP Installateur sanitaire	LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	M. Dipilla
		500.23318.XX.VC	CAP Carreleur Mosaïste	LP René Caillié Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Portet
		500.23318.XX.VD	CAP Carreleur Mosaïste	LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	M. Portet
		500.23319.XX.VA	CAP Peintre applic. revêtement	LP Martin Bret Manosque (04)	LP Martin Bret Manosque (04)	M. Portet
		500.23319.XX.VC	CAP Peintre applic. revêtement	LP René Caillié Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Portet
		500.23319.XX.VD	CAP Peintre applic. revêtement	LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	M. Portet
		500.23322.XX.VC	CAP Constr.bât.alu.verre	LP René Caillié Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. James
		500.23323.XX.VD	CAP Plâtrier Plaquiste	LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	M. Portet
		510.23301.XX.VC	BEP Finition	LP René Caillié Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Portet
		510.23301.XX.VD	BEP Finition (OpC)	LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	M. Portet
	510.23304.XX.VC	BEP Tech Mtx verre	LP Jean Lurçat Martigues (13)	LP Jean Lurçat Martigues (13)	M. James	
	R	240.23302.XX.VE	DSAA Créat.Concept.Arch.Int.Envir /Bâti	LT Diderot Marseille (13)	LT Diderot Marseille (13)	M. Tortochot
			DSAA Créat.Concept.Arch.Int.Envir /Even.	LT Marie Curie Marseille (13)	LT Marie Curie Marseille (13)	M. Tortochot
400.23303.XX.VE		BAC PRO Ouvr.Bât : Métallerie	LP Jean Lurçat Martigues (13)	LP Jean Lurçat Martigues (13)	M. James	
		BAC PRO Ouvr.Bât.alu.verre mat.synthèse	LP René Caillié Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. James	
401.23302.XX.VE	BMA Graph.Décor (OpA) Lettres Décor	LPP Don Bosco Marseille (13)	LPP Don Bosco Marseille (13)	M. Boissel		
450.23308.XX.VE	BP Carrelage mosaïque	CFA FI.Mouret Avignon (84)	CFA FI.Mouret Avignon (84)	M. Portet		
450.23309.XX.VE	BP Constr.bât.alu.verre	CFA bâtiment Aix-Les Milles (13)	CFA bâtiment Aix-Les Milles (13)	M. James		
450.23311.XX.VE	BP Equipements sanitaires	CFA du BTP Marseille (13)	CFA du BTP Marseille (13)	M. Dipilla		
450.23312.XX.VE	BP Peinture revêtement	CFA bâtiment Aix-Les Milles (13)	CFA bâtiment Aix-Les Milles (13)	M. Portet		
234 - Travail du bois et de l'ameublement						

GROUPE METIER	R ou IA	Code Nomencl	Libellé du diplôme	ETABLISSEMENT SUPPORT DE COMMISSION	ETABLISSEMENT CENTRE DE JURY	IEN ou IPR
234	IA	500.23430.XX.VC	CAP Arts du bois:sculpt.ornem	LP Poinso Chapuis Marseille (13)	LP Poinso Chapuis Marseille (13)	M. Boissel
		500.23437.XX.VB	CAP Ebéniste	LP Alpes Durance Embrun (05)	LP Alpes Durance Embrun (05)	M. Boissel
		500.23437.XX.VC	CAP Ebéniste	LP Poinso Chapuis Marseille (13)	LP Poinso Chapuis Marseille (13)	M. Boissel
		500.23439.XX.VA	CAP Charpentier bois	LP Beau de Rochas Digne (04)	LP Beau de Rochas Digne (04)	M. Ranguis
		500.23439.XX.VB	CAP Charpentier bois	LP Alpes Durance Embrun (05)	LP Alpes Durance Embrun (05)	M. Ranguis
		500.23441.XX.VC	CAP Menuisier Fab de menus	SEP Diderot Marseille (13)	SEP Diderot Marseille (13)	M. Ranguis
		500.23441.XX.VD	CAP Menuisier Fab de menus	LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	M. Ranguis
		500.23442.XX.VC	CAP Menuisier installateur	SEP Diderot Marseille (13)	SEP Diderot Marseille (13)	M. Ranguis
		500.23442.XX.VD	CAP Menuisier installateur	LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	M. Ranguis
		500.23444.XX.VC	CAP Charpentier de marine	LP Poinso Chapuis Marseille (13)	LP Poinso Chapuis Marseille (13)	M. Ranguis
		510.23401.XX.VC	BEP Bois et matériaux asso.	SEP Diderot Marseille (13)	SEP Diderot Marseille (13)	M. Ranguis
			BEP Métiers du bois	SEP Diderot Marseille (13)	SEP Diderot Marseille (13)	M. Ranguis
	R	400.23403.XX.VE	BAC PRO Mét.artisanat:ébéniste	LP Poinso Chapuis Marseille (13)	LP Poinso Chapuis Marseille (13)	M. Boissel
		400.23404.XX.VE	BAC PRO Techn,constr,bois	LP Alpes Durance Embrun (05)	LP Alpes Durance Embrun (05)	M. Ranguis
		400.23405.XX.VE	BAC PRO Tech,menuis,agenceur	LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	M. Ranguis
		401.23401.XX.VE	BMA Ebéniste	LP Alpes Durance Embrun (05)	LP Alpes Durance Embrun (05)	M. Boissel
		450.23404.XX.VE	BP Menuisier	CFA bâtiment Aix-Les Milles (13)	CFA bâtiment Aix-Les Milles (13)	M. Ranguis
		450.23405.XX.VE	BP Charpentier bois	LP Alpes Durance Embrun (05)	LP Alpes Durance Embrun (05)	M. Ranguis
	450.23407.XX.VE	BP Charpentier de marine	LP Poinso Chapuis Marseille (13)	LP Poinso Chapuis Marseille (13)	M. Ranguis	
	240 - Spécialités pluritechnologiques des matériaux souples					
	IA	500.24005.XX.VC	CAP Métiers du Pressing	LP Bd Leau Marseille (13)	LP Bd Leau Marseille (13)	M. Ranguis
		500.24005.XX.VD	CAP Métiers du Pressing	LP René Char Avignon (84)	LP René Char Avignon (84)	M. Ranguis
	R	320.24002.XX.VE	BTS Indus.mat.soup.:product.	LT Marie Curie Marseille (13)	LT Marie Curie Marseille (13)	M. Duisit
		320.24005.XX.VE	BTS Indus.mat.soup:mod.ind.	LT Marie Curie Marseille (13)	LT Marie Curie Marseille (13)	M. Duisit
		400.24003.XX.VE	BAC PRO Mét Mode Indus.connexes .	LP René Char Avignon (84)	LP René Char Avignon (84)	M. Ranguis
242 - Habillement						
R	320.24206.XX.VE	BTS Design Mode Text.Env. /A Mode	LP La Calade Marseille (13)	LP La Calade Marseille (13)	M. Tortochot	
242 - Habillement						
	IA	500.24233.XX.VC	CAP Tailleur dame	LP Brochier Marseille (13)	LP Brochier Marseille (13)	M. Ranguis
		500.24236.XX.VC	CAP Couture flou	LP Brochier Marseille (13)	LP Brochier Marseille (13)	M. Ranguis
		500.24237.XX.VC	CAP Prêt-à-porter	LP Brochier Marseille (13)	LP Brochier Marseille (13)	M. Ranguis
		500.24237.XX.VD	CAP Prêt-à-porter	LP René Char Avignon (84)	LP René Char Avignon (84)	M. Ranguis
		500.24238.XX.VC	CAP Tapissier-e ameublement siège	LP Poinso Chapuis Marseille (13)	LP Poinso Chapuis Marseille (13)	M. Boissel
		500.24239.XX.VC	CAP Tapissier-e ameublement décor	LP Poinso Chapuis Marseille (13)	LP Poinso Chapuis Marseille (13)	M. Boissel
		510.24204.XX.VC	BEP Métiers mode Prêt-à-porter	LP Brochier Marseille (13)	LP Brochier Marseille (13)	M. Ranguis
BEP Métiers mode Taille dame	LPP St-Louis Marseille (13)		LPP St-Louis Marseille (13)	M. Ranguis		

GROUPE METIER	R ou IA	Code Nomencl	Libellé du diplôme	ETABLISSEMENT SUPPORT DE COMMISSION	ETABLISSEMENT CENTRE DE JURY	IEN ou IPR
242	IA	510.24204.XX.VD	BEP Métiers mode Prêt-à-porter	LP René Char Avignon (84)	LP René Char Avignon (84)	M. Ranguis
	R	400.24201.XX.VE	BAC PRO Artis,mét,art; vêtem,acc,	LP Les Ferrages St Chamas(13)	LP Les Ferrages St Chamas(13)	M. Ranguis
		400.24202.XX.VE	BAC PRO Artis,mét,art:tapis ameub.	LP Poinso Chapuis Marseille (13)	LP Poinso Chapuis Marseille (13)	M. Boissel
		420.24205.XX.VE	BT Vêtement:créat.mesure	LP La Calade Marseille (13)	LP La Calade Marseille (13)	M. Ranguis
243 - Cuirs et peaux						
	IA	500.24317.XX.VC	CAP Maroquinerie	LP Brochier Marseille (13)	LP Brochier Marseille (13)	M. Ranguis
250 - Spécialités pluritechnologiques en mécanique-électricité						
	IA	510.25004.XX.VC	BEP Mainten.syst.méc.autom	LP Vauvenargues Aix (13)	LP Vauvenargues Aix (13)	M. James
		510.25004.XX.VD	BEP Mainten.syst.méc.autom	LP Robert Schuman Avignon (84)	LP Robert Schuman Avignon (84)	M. James
	R	320.25001.XX.VE	BTS Assist.techn. Ingénieur	LT Rempart Marseille (13)	LT Rempart Marseille (13)	M. Chateigner
		320.25005.XX.VE	BTS Concept.indust.microtechniques	LT P.Mendès France Vitrolles (13)	LT P.Mendès France Vitrolles (13)	M. Duisit
		320.25006.XX.VE	BTS Industrialisation Prod. Méca.	LT Rempart Marseille (13)	LT Rempart Marseille (13)	M. Duisit
		400.25004.XX.VE	BAC PRO MSMA opt,syst,ferrov,	SEP Jean Perrin Marseille (13)	SEP Jean Perrin Marseille (13)	M. James
		400.25006.XX.VE	BAC PRO Microtechniques	LP Blaise Pascal Marseille (13)	LP Blaise Pascal Marseille (13)	M. Pès
		400.25007.XX.VE	BAC PRO Maint,equip,indus,	LP Blériot Marignane (13)	LP Vauvenargues Aix (13)	M. James
			LP Vauvenargues Aix (13)	LP Vauvenargues Aix (13)	M. James	
251 - Mécanique générale et de précision Usinage						
	IA	500.25126.XX.VC	CAP Outillage en moules métalliques	LP Latécoère Istres (13)	LP Latécoère Istres (13)	M. Pès
		500.25135.XX.VC	CAP Horlogerie	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	M. Pès
		510.25102.XX.VC	BEP Outillage	SEP Jean Perrin Marseille (13)	SEP Jean Perrin Marseille (13)	M. Barbagli
		510.25110.XX.VC	BEP Mét. Prod. Méc. Inf.	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	M. Pès
		510.25110.XX.VD	BEP Mét. Prod. Méc. Inf.	SEP Henri Fabre Carpentras (84)	SEP Henri Fabre Carpentras (84)	M. Pès
	R	400.25106.XX.VE	BAC PRO Technicien d'usinage	LP Craponne Salon (13)	LP Craponne Salon (13)	M. Pès
		400.25107.XX.VE	BAC PRO Technicien outilleur	LP Latécoère Istres (13)	LP Latécoère Istres (13)	M. Pès
252 - Moteurs et mécanique auto						
	IA	010.25207.XX.VC	MC5 Mainten. Moteurs Diésel	LP Mistral Marseille (13)	LP Mistral Marseille (13)	Mme Deleau
		500.25207.XX.VC	CAP Méca.Maint Opt C Bateaux	LP Estaque Marseille (13)	LP Estaque Marseille (13)	Mme Deleau
		500.25211.XX.VC	CAP Maint Tracteur et Mat agricole	LP Privat Arles (13)	LP Privat Arles (13)	Mme Deleau
		500.25212.XX.VC	CAP Maint Mat TP Manut	CFA Travaux Public Mallemort (13)	LP Mistral Marseille (13)	Mme Deleau
		500.25212.XX.VD	CAP Maint Mat TP Manut	LP Vedène Le Pontet (84)	LP Robert Schuman Avignon (84)	Mme Deleau
		500.25213.XX.VC	CAP Maint Maté Parcs Jardins	LP Privat Arles (13)	LP Privat Arles (13)	Mme Deleau
		500.25213.XX.VD	CAP Maint Maté Parcs Jardins	LP Vedène Le Pontet (84)	LP Robert Schuman Avignon (84)	Mme Deleau
		500.25214.XX.VA	CAP Méca.maint.véh	LP Martin Bret Manosque (04)	LP Martin Bret Manosque (04)	Mme Deleau
		500.25214.XX.VC	CAP Maint Véhic Auto V.P.	LP Mistral Marseille (13)	LP Mistral Marseille (13)	Mme Deleau
		500.25214.XX.VD	CAP Maint Véhic Auto V.P.	LP Schuman Avignon (84)	LP Schuman Avignon (84)	Mme Deleau

GROUPE METIER	R ou IA	Code Nomencl	Libellé du diplôme	ETABLISSEMENT SUPPORT DE COMMISSION	ETABLISSEMENT CENTRE DE JURY	IEN ou IPR
252	IA	500.25215.XX.VA	CAP Méca.maint.véh	LP Martin Bret Manosque (04)	LP Martin Bret Manosque (04)	Mme Deleau
		500.25215.XX.VC	CAP Maint Véhic Auto V.I.	LP La Floride Marseille (13)	LP Mistral Marseille (13)	Mme Deleau
		500.25215.XX.VD	CAP Maint Véhic Auto V.I.	LP Vedène Le Pontet (84)	LP Schuman Avignon (84)	Mme Deleau
		500.25216.XX.VA	CAP Méca.maint.véh	LP Martin Bret Manosque (04)	LP Martin Bret Manosque (04)	Mme Deleau
		500.25216.XX.VC	CAP Maint Véhic Auto Cycle Moto	LP Le Châtelier Marseille (13)	LP Mistral Marseille (13)	Mme Deleau
		500.25216.XX.VD	CAP Maint Véhic Auto Cycle Moto	LP Argensol Orange (84)	LP Schuman Avignon (84)	Mme Deleau
		510.25202.XX.VC	BEP Maint Véhic Auto Dom C Bateau	LP Estaque Marseille (13)	LP Estaque Marseille (13)	Mme Deleau
		510.25203.XX.VC	BEP Maint véhicules matériel	LP Mistral Marseille (13)	LP Mistral Marseille (13)	Mme Deleau
			BEP Mainten véhicules et Matériel	LP Mistral Marseille (13)	LP Mistral Marseille (13)	Mme Deleau
	510.25203.XX.VD	BEP Maint véhicules matériel	LP Robert Schuman Avignon (84)	LP Robert Schuman Avignon (84)	Mme Deleau	
	R	320.25205.XX.VE	BTS M.A.V.A.: véhic.partic.	LT Jean Perrin Marseille (13)	LT Jean Perrin Marseille (13)	M. Cerato
		320.25206.XX.VE	BTS M.A.V.A. :véhic.indust.	LT Philippe de Girard Avignon (84)	LT Philippe de Girard Avignon (84)	M. Cerato
		322.25201.XX.VE	DIP3 Expert en automobile	LT Jean Perrin Marseille (13)	LP Mistral Marseille (13)	M. Cerato
		400.25207.XX.VE	BAC PRO Mainten.véhic.auto.:V.P	LP Mistral Marseille (13)	LP Mistral Marseille (13)	Mme Deleau
		400.25208.XX.VE	BAC PRO Mainten.véhic.auto.:V.I.	LP Mistral Marseille (13)	LP Mistral Marseille (13)	Mme Deleau
		400.25209.XX.VE	BAC PRO Maint.véhic.auto.:bateau	LP Poinso Chapuis Marseille (13)	LP Poinso Chapuis Marseille (13)	Mme Deleau
		400.25210.XX.VE	BAC PRO Maint.véhic.auto.:motocy	LP Le Châtelier Marseille (13)	LP Le Châtelier Marseille (13)	Mme Deleau
		400.25211.XX.VE	BAC PRO Mainten Matériels Agricoles	LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	Mme Deleau
		400.25212.XX.VE	BAC PRO Mainten Matériels TP et Manut	LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	Mme Deleau
400.25213.XX.VE		BAC PRO Mainten Matériels Parcs Jardins	LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	Mme Deleau	
253 - Mécanique aéronautique et spatiale						
	IA	500.25302.XX.VC	CAP Méca.entret.avions opt.1	SEP Mendès France Vitrolles (13)	SEP Mendès France Vitrolles (13)	Mme Deleau
		500.25304.XX.VC	CAP Maint. Syst. aéronefs	SEP Mendès France Vitrolles (13)	SEP Mendès France Vitrolles (13)	Mme Deleau
	R	320.25301.XX.VE	BTS Mainten.exploit.mat.aéro	LT P.Mendès France Vitrolles (13)	LT P.Mendès France Vitrolles (13)	M. Duisit
		400.25301.XX.VE	BAC PRO Aéronautique : M.S.C.	SEP Mendès France Vitrolles (13)	SEP Mendès France Vitrolles (13)	Mme Deleau
254 - Structures métalliques						
	IA	010.25405.XX.VC	MC5 Soudage	LP Jean Lurçat Martigues (13)	LP Jean Lurçat Martigues (13)	M. James
		500.25401.XX.VC	CAP Peinture en carrosserie	LP Mistral Marseille (13)	LP Mistral Marseille (13)	Mme Deleau
		500.25401.XX.VD	CAP Peinture en carrosserie	LP L'Argensol Orange (84)	LP L'Argensol Orange (84)	Mme Deleau
		500.25411.XX.VA	CAP Carrosserie réparation	LP Martin Bret Manosque (04)	LP Martin Bret Manosque (04)	Mme Deleau
		500.25411.XX.VC	CAP Carrosserie réparation	LP Mistral Marseille (13)	LP Mistral Marseille (13)	Mme Deleau
		500.25411.XX.VD	CAP Carrosserie réparation	LP L'Argensol Orange (84)	LP L'Argensol Orange (84)	Mme Deleau
		500.25414.XX.VC	CAP Constr.ensemb.chaudron	LP Blériot Marignane (13)	LP Blériot Marignane (13)	M. James
		500.25414.XX.VD	CAP Constr.ensemb.chaudron	LP L'Argensol Orange (84)	LP L'Argensol Orange (84)	M. James
		500.25423.XX.VC	CAP Ferronnier	LP La Floride Marseille (13)	LP La Floride Marseille (13)	M. Boissel
		500.25430.XX.VC	CAP Méca.cellules aéronefs	SEP Mendès France Vitrolles (13)	SEP Mendès France Vitrolles (13)	Mme Deleau
		500.25431.XX.VA	CAP Serrurier métallier	LP Martin Bret Manosque (04)	LP Martin Bret Manosque (04)	M. James

GROUPE METIER	R ou IA	Code Nomencl	Libellé du diplôme	ETABLISSEMENT SUPPORT DE COMMISSION	ETABLISSEMENT CENTRE DE JURY	IEN ou IPR
254	IA	500.25431.XX.VC	CAP Serrurier métallier	LP Jean Lurçat Martigues (13)	LP Jean Lurçat Martigues (13)	M. James
		500.25431.XX.VD	CAP Serrurier métallier	LP L'Argensol Orange (84)	LP L'Argensol Orange (84)	M. James
		510.25403.XX.VA	BEP Carrosserie	LP Martin Bret Manosque (04)	LP Martin Bret Manosque (04)	Mme Deleau
		510.25403.XX.VC	BEP Carrosserie	LP Mistral Marseille (13)	LP Mistral Marseille (13)	Mme Deleau
		510.25403.XX.VD	BEP Carrosserie	LP L'Argensol Orange (84)	LP L'Argensol Orange (84)	Mme Deleau
		510.25404.XX.VC	BEP Réalis.ouvrages.chaudr.	LP Craponne Salon (13)	LP Craponne Salon (13)	M. James
		510.25404.XX.VD	BEP Réalis.ouvrages.chaudr.	LP L'Argensol Orange (84)	LP L'Argensol Orange (84)	M. James
	R	320.25401.XX.VE	BTS Réalis.ouvr.chaudron	LT Jean Perrin Marseille (13)	LT Jean Perrin Marseille (13)	M. Duisit
		320.25408.XX.VE	BTS Construct. Métalliques	LT Jean Lurçat Martigues (13)	LT Jean Lurçat Martigues (13)	M. Duisit
		400.25404.XX.VE	BAC PRO Carrosserie opt,réparation	LP Mistral Marseille (13)	LP Mistral Marseille (13)	Mme Deleau
		400.25405.XX.VE	BAC PRO R,O,C, struct,métalliques	LP Craponne Salon (13)	LP Craponne Salon (13)	M. James
		400.25406.XX.VE	BAC PRO Ouvrages Bât : Métallerie	LP René Caillié Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. James
		450.25409.XX.VE	BP Carross.constr.maquett.	LP Vauvenargues Aix (13)	LP Vauvenargues Aix (13)	Mme Deleau
		450.25410.XX.VE	BP Serrurerie-métallerie	CFA du BTP Marseille (13)	CFA du BTP Marseille (13)	M. James
255 - Electricité, électronique						
255	IA	010.25506.XX.VC	MC5 Inst.conseil audio.élec.ant	LP Ampère Marseille (13)	LP Ampère Marseille (13)	M. Dipilla
		010.25507.XX.VC	MC5 Maint Syst Embarqué Auto	LP Mistral Marseille (13)	LP Mistral Marseille (13)	Mme Deleau
		010.25507.XX.VD	MC5 Maint Syst Embarqué Auto	CFA de Carpentras (84)	LP Robert Schuman Avignon (84)	Mme Deleau
		500.25517.XX.VC	CAP Equipemt connect.contr.	LP Ampère Marseille (13)	LP Ampère Marseille (13)	M. Dipilla
		500.25518.XX.VC	CAP Inst.en télécom.cour.faib	LP Ampère Marseille (13)	LP Ampère Marseille (13)	M. Dipilla
		500.25521.XX.VC	CAP Métiers enseigne et sign	LP Ampère Marseille (13)	LP Ampère Marseille (13)	M. Locci
		500.25522.XX.VC	CAP Elec Syst Aéro	LT P.Mendès France Vitrolles (13)	LT P.Mendès France Vitrolles (13)	Mme Deleau
		500.25523.XX.VC	CAP Prépar.Réal. Ouvrage Electrique	LP L'Estaque Marseille (13)	LP L'Estaque Marseille (13)	M. Dipilla
		500.25523.XX.VD	CAP Prépar.Réal. Ouvrage Electrique	SEP A.Benoit Isle/Sorgue (84)	SEP A.Benoit Isle/Sorgue (84)	M. Dipilla
		510.25507.XX.VC	BEP Install.conseil équip.foyer	LP Ampère Marseille (13)	LP Ampère Marseille (13)	M. Dipilla
				LP Jean Moulin Port-de-Bouc (13)	LP Jean Moulin Port-de-Bouc (13)	M. Dipilla
		510.25507.XX.VD	BEP Install.conseil équip.foyer	LP de Sorgues (84)	LP de Sorgues (84)	M. Dipilla
		510.25508.XX.VC	BEP Métiers de l'électronique	LP Jean Moulin Port-de-Bouc (13)	LP Jean Moulin Port-de-Bouc (13)	M. Dipilla
		510.25508.XX.VD	BEP Métiers de l'électronique	SEP du Lycée d' Apt (84)	SEP du Lycée d' Apt (84)	M. Dipilla
	510.25509.XX.VC	BEP Mét. de l'Electrotechn.	LP Jean Moulin Port-de-Bouc (13)	LP Jean Moulin Port-de-Bouc (13)	M. Dipilla	
	R	320.25508.XX.VE	BTS Domotique	LT P-G de Gennes Digne (04)	LT P-G de Gennes Digne (04)	M. Lefort
		320.25514.XX.VE	BTS Systèmes électroniques	LT Rempart Marseille (13)	LT Rempart Marseille (13)	M. Lefort
		320.25515.XX.VE	BTS Electrotechnique (nouv.règlement)	LT Rempart Marseille (13)	LT Rempart Marseille (13)	M. Lefort
		400.25504.XX.VE	BAC PRO Aéronautique:méca.avion	LT P.Mendès France Vitrolles (13)	LT P.Mendès France Vitrolles (13)	Mme Deleau
		400.25505.XX.VE	BAC PRO Micro Inform et RIM	LP Ampère Marseille (13)	LP Ampère Marseille (13)	M. Dipilla
		400.25506.XX.VE	BAC PRO Electrotech,énergie équ,co	LP La Floride Marseille (13)	LP La Floride Marseille (13)	M. Locci
400.25507.XX.VE		BAC PRO Syst,électron.numériques	LP Ampère Marseille (13)	LP Ampère Marseille (13)	M. Dipilla	
400.25509.XX.VE	BAC PRO Tech du froid et cond. d'air	LP Ampère Marseille (13)	LP Ampère Marseille (13)	M. Dipilla		

GROUPE METIER	R ou IA	Code Nomencl	Libellé du diplôme	ETABLISSEMENT SUPPORT DE COMMISSION	ETABLISSEMENT CENTRE DE JURY	IEN ou IPR
310 - Echanges Gestion						
	R	450.31001.XX.VE	BP dministration fonctions publiques	LP Brochier Marseille (13)	LP Brochier Marseille (13)	M. Vatinel
311 - Transport Manutention Magasinage						
	IA	500.31105.XX.VC	CAP Conduite routière	LP Vedène Le Pontet (84)	LP La Floride Marseille (13)	Mme Fiorini
		500.31105.XX.VD	CAP Conduite routière	LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	Mme Fiorini
		500.31110.XX.VC	CAP Livreur	LP Estaque Marseille (13)	LP Les Alpilles Miramas (13)	Mme Fiorini
		500.31114.XX.VC	CAP Agent acc.Cond.routière, tr.voyag.	LP La Floride Marseille (13)	LP La Floride Marseille (13)	Mme Fiorini
		500.31115.XX.VC	CAP Tri acheminemt courrier	LP Latécoère Istres (13)	LP Latécoère Istres (13)	Mme Fiorini
		500.31116.XX.VC	CAP Agent entreposage mess	LP Les Alpilles Miramas (13)	LP Les Alpilles Miramas (13)	Mme Fiorini
		500.31116.XX.VD	CAP Agent entreposage mess	LP A.Dumas Cavaillon (84)	LP A.Dumas Cavaillon (84)	Mme Fiorini
		510.31101.XX.VC	BEP Conduite serv.transp.rout	LP La Floride Marseille (13)	LP La Floride Marseille (13)	Mme Fiorini
		510.31101.XX.VD	BEP Conduite serv.transp.rout	LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	Mme Fiorini
		510.31104.XX.VC	BEP Logistique et commerc.	LP Les Alpilles Miramas (13)	LP Les Alpilles Miramas (13)	Mme Fiorini
		510.31104.XX.VD	BEP Logistique et commerc.	LP A.Dumas Cavaillon (84)	LP A.Dumas Cavaillon (84)	Mme Fiorini
	R	320.31101.XX.VE	BTS Transport	Lyc.Ismael Dauphin Cavaillon (84)	Lyc.Ismael Dauphin Cavaillon (84)	Mme Doussy
		400.31103.XX.VE	BAC PRO Exploitation transports	LP A.Dumas Cavaillon (84)	LP A.Dumas Cavaillon (84)	Mme Fiorini
		400.31104.XX.VE	BAC PRO Logistique	LP A.Dumas Cavaillon (84)	LP A.Dumas Cavaillon (84)	Mme Fiorini
312 - Commerce Vente						
	IA	010.31201.XX.VD	MC4 Assist.Conseil Vente distance	LP A.Dumas Cavaillon (84)	LP A.Dumas Cavaillon (84)	M. Prigent
		500.31208.XX.VC	CAP Mont.optique lunetterie	LP Blaise Pascal Marseille (13)	LP Blaise Pascal Marseille (13)	M. Pès
		500.31214.XX.VC	CAP Employé comm.multi spé	LP La Viste Marseille (13)	LP La Viste Marseille (13)	M. Prigent
		500.31214.XX.VD	CAP Employé comm.multi spé	LP de Sorgues (84)	LP de Sorgues (84)	M. Prigent
		500.31215.XX.VC	CAP Employé vente spé.alim.	LP La Viste Marseille (13)	LP La Viste Marseille (13)	M. Prigent
		500.31215.XX.VD	CAP Employé vente spé.alim.	LP de Sorgues (84)	LP de Sorgues (84)	M. Prigent
		500.31216.XX.VC	CAP Employé vente spé.équip	LP La Viste Marseille (13)	LP La Viste Marseille (13)	M. Prigent
		500.31216.XX.VD	CAP Employé vente spé.équip	LP de Sorgues (84)	LP de Sorgues (84)	M. Prigent
		500.31217.XX.VC	CAP Vendeur pièces rech.aut	LP Les Alpilles Miramas (13)	LP Les Alpilles Miramas (13)	Mme Fiorini
		500.31217.XX.VD	CAP Vendeur pièces rech.aut	LP A.Dumas Cavaillon (84)	LP A.Dumas Cavaillon (84)	Mme Fiorini
		500.31218.XX.VC	CAP Fleuriste	EREA Les Pennes Mirabeau (13)	EREA Les Pennes Mirabeau (13)	Mme Fiorini
		500.31219.XX.VC	CAP Employé vente spé.client	LP La Viste Marseille (13)	LP La Viste Marseille (13)	Mme Fiorini
		510.31201.XX.VC	BEP Optique-lunetterie	LP Blaise Pascal Marseille (13)	LP Blaise Pascal Marseille (13)	M. Pès
		510.31205.XX.VA	BEP Vente action-marchande	LP Martin Bret Manosque (04)	LP Martin Bret Manosque (04)	M. Prigent
		510.31205.XX.VB	BEP Vente action-marchande	LP Sévigné Gap (05)	LP Sévigné Gap (05)	M. Prigent
		510.31205.XX.VC	BEP Vente action-marchande	LP La Viste Marseille (13)	LP La Viste Marseille (13)	M. Prigent
		510.31205.XX.VD	BEP Vente action-marchande	LP de Sorgues (84)	LP de Sorgues (84)	M. Prigent
	R	320.31203.XX.VE	BTS Commerce internation.	Lyc.Georges Duby Aix (13)	Lyc.Georges Duby Aix (13)	M. Lefeuve

GROUPE METIER	R ou IA	Code Nomencl	Libellé du diplôme	ETABLISSEMENT SUPPORT DE COMMISSION	ETABLISSEMENT CENTRE DE JURY	IEN ou IPR	
312	R	320.31209.XX.VE	BTS Manag,unités commerc,	Lyc.Esclangon Manosque (04)	Lyc.Esclangon Manosque (04)	M. Lefeuvre	
		320.31210.XX.VE	BTS Négociat,et relation client,	Lyc.Joliot Curie Aubagne (13)	Lyc.Joliot Curie Aubagne (13)	M. Lefeuvre	
		400.31202.XX.VE	BAC PRO Commerce	LP Gambetta Aix (13)	LP Gambetta Aix (13)	M. Prigent	
		400.31206.XX.VE	BAC PRO Vente	LP Gambetta Aix (13)	LP Gambetta Aix (13)	M. Prigent	
		450.31206.XX.VE	BP Fleuriste (nouv. règlement 2008)	CFA Pays d'Aix (13)	CFA Pays d'Aix (13)	Mme Fiorini	
313 - Finances, banque Assurances							
	R	320.31303.XX.VE	BTS Professions immobilières	Lyc.Victor Hugo Marseille (13)	Lyc.Victor Hugo Marseille (13)	M. Chevalier	
		320.31304.XX.VE	BTS Assurance	Lyc.Victor Hugo Marseille (13)	Lyc.Victor Hugo Marseille (13)	M. Chevalier	
		320.31305.XX.VE	BTS Banque opt.A:partic. et opt.B	Lyc.Victor Hugo Marseille (13)	Lyc.Victor Hugo Marseille (13)	M. Chevalier	
		450.31301.XX.VE	BP Banque	Lyc.Victor Hugo Marseille (13)	Lyc.Victor Hugo Marseille (13)	M. Vatinel	
		450.31306.XX.VE	BP Assurances	Lyc.Victor Hugo Marseille (13)	Lyc.Victor Hugo Marseille (13)	M. Vatinel	
450.31309.XX.VE	BP Professions immobilières	Lyc.Victor Hugo Marseille (13)	Lyc.Victor Hugo Marseille (13)	M. Vatinel			
314 - Comptabilité, gestion							
	IA	510.31401.XX.VA	BEP Métiers de la comptabil.	SEP Paul Arène Sisteron (04)	SEP Paul Arène Sisteron (04)	M. Vatinel	
		510.31401.XX.VB	BEP Métiers de la comptabil.	LP Sévigné Gap (05)	LP Sévigné Gap (05)	M. Vatinel	
		510.31401.XX.VC	BEP Métiers de la comptabil.	LP Colbert Marseille (13)	LP Colbert Marseille (13)	M. Vatinel	
		510.31401.XX.VD	BEP Métiers de la comptabil.	LP Victor Hugo Carpentras (84)	LP Victor Hugo Carpentras (84)	M. Vatinel	
	R	320.31405.XX.VE	BTS Assist.gestion pme pmi				
		320.31406.XX.VE	BTS Compta.gest.des organ.	Lyc.Antonin Artaud Marseille (13)	Lyc.Antonin Artaud Marseille (13)	M. Chevalier	
				Lyc.Arthur Rimbaud Istres (13)	Lyc.A. Artaud Marseille (13)	M. Chevalier	
				Lyc.Aubanel Avignon (84)	Lyc.A. Artaud Marseille (13)	M. Chevalier	
				Lyc.Emile Zola Aix (13)	Lyc.A. Artaud Marseille (13)	M. Chevalier	
400.31402.XX.VE	BAC PRO Comptabilité	LP Brochier Marseille (13)	LP Brochier Marseille (13)	M. Vatinel			
320 - Spécialités en communication							
	R	320.32001.XX.VE	BTS Communic.entreprises	Lyc.St Exupéry Marseille (13)	Lyc.St Exupéry Marseille (13)	Mme Doussy	
321 - Journalisme et communication							
	IA	500.32101.XX.VC	CAP Dessinat.en comm.graph	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	M. Boissel	
		R	320.32103.XX.VE	BTS Express.visu:espace com	LT Marie Curie Marseille (13)	LT Marie Curie Marseille (13)	M. Tortochot
			400.32101.XX.VE	BAC PRO Art et mét.art:com.graph	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	M. Boissel
322 - Techniques de l'imprimerie et de l'édition							
	IA	500.32225.XX.VC	CAP Sérigraphie industrielle	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	M. Boissel	
		500.32225.XX.VD	CAP Sérigraphie industrielle	CFA de Carpentras (84)	CFA de Carpentras (84)	M. Boissel	
		500.32226.XX.VC	CAP Sign Ens. Décor	LP Don Bosco Marseille (13)	LP Don Bosco Marseille (13)	M. Boissel	
		500.32226.XX.VD	CAP Sign Ens. Décor	LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	M. Boissel	

GROUPE METIER	R ou IA	Code Nomencl	Libellé du diplôme	ETABLISSEMENT SUPPORT DE COMMISSION	ETABLISSEMENT CENTRE DE JURY	IEN ou IPR
322	IA	510.32203.XX.VC	BEP Met Comm Ind Graph	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	M. Boissel
		510.32203.XX.VD	BEP Met Comm Ind Graph	CFA de Carpentras (84)	CFA de Carpentras (84)	M. Boissel
	R	400.32204.XX.VE	BAC PRO Production imprimée	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	M. Boissel
		400.32205.XX.VE	BAC PRO Production graphique	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	M. Boissel
		420.32207.XX.VE	BT Dessinat.maquet.arts gr.	LT Marie Curie Marseille (13)	LT Marie Curie Marseille (13)	M. Tortochot
323 - Techniques de l'image et du son Métiers connexes du spectacle						
	IA	500.32309.XX.VC	CAP Photographe	LP Blaise Pascal Marseille (13)	LP Blaise Pascal Marseille (13)	M. Boissel
		500.32314.XX.VC	CAP Opérat project Cinéma	LP Blaise Pascal Marseille (13)	LP Blaise Pascal Marseille (13)	M. Boissel
	R	320.32317.XX.VE	BTS Com.visu.:graph.ed.pub.	Lyc.St Exupéry Marseille (13)	Lyc.St Exupéry Marseille (13)	M. Tortochot
		400.32302.XX.VE	BAC PRO Photographe	LP Blaise Pascal Marseille (13)	LP Blaise Pascal Marseille (13)	M. Boissel
324 - Secrétariat bureautique						
	IA	510.32403.XX.VA	BEP Métiers du secrétariat	SEP Paul Arène Sisteron (04)	SEP Paul Arène Sisteron (04)	M. Vatinel
		510.32403.XX.VB	BEP Métiers du secrétariat	LP Sévigné Gap (05)	LP Sévigné Gap (05)	M. Vatinel
		510.32403.XX.VC	BEP Métiers du secrétariat	LP La Calade Marseille (13)	LP La Calade Marseille (13)	M. Vatinel
		510.32403.XX.VD	BEP Métiers du secrétariat	LP Briand Orange (84)	LP Briand Orange (84)	M. Vatinel
	R	320.32405.XX.VE	BTS Assistant de direction	LT Marie Curie Marseille (13)	LT Marie Curie Marseille (13)	Mme Doussy
				Lyc.Aubanel Avignon (84)	LT Marie Curie Marseille (13)	Mme Doussy
				Lyc.Emile Zola Aix (13)	LT Marie Curie Marseille (13)	Mme Doussy
				Lyc.Paul Langevin Martigues (13)	LT Marie Curie Marseille (13)	Mme Doussy
				Lyc.St Exupéry Marseille (13)	LT Marie Curie Marseille (13)	Mme Doussy
				Lyc.Cézanne Aix (13)	Lyc.Cézanne Aix (13)	Mme Doussy
400.32402.XX.VE	BAC PRO Secrétariat	LP Brochier Marseille (13)	LP Brochier Marseille (13)	M. Vatinel		
326 - Informatique, traitement de l'information						
	R	320.32606.XX.VE	BTS Inform.de gestion:dév.app	LT Marie Curie Marseille (13)	LT Marie Curie Marseille (13)	M. Chevalier
				Lyc.Aubanel Avignon (84)	LT Marie Curie Marseille (13)	M. Chevalier
			BTS Inform.de gestion:réseau	LT Marie Curie Marseille (13)	LT Marie Curie Marseille (13)	M. Chevalier
				Lyc.Aubanel Avignon (84)	LT Marie Curie Marseille (13)	M. Chevalier
330 - Spécialités plurivalentes sanitaires sociales						
	IA	010.33001.XX.VC	MC5 Aide à domicile	LP Brochier Marseille (13)	LP Brochier Marseille (13)	Mme Pascal
		010.33001.XX.VD	MC5 Aide à domicile	LP A.Briand Orange (84)	LP R. Char Avignon (84)	Mme Pascal
		510.33002.XX.VA	BEP Carrières sanit.et social.	SEP David-Neel Digne (04)	SEP David-Neel Digne (04)	Mme Pascal
		510.33002.XX.VB	BEP Carrières sanit.et social.	LP Sévigné Gap (05)	LP Sévigné Gap (05)	Mme Pascal
		510.33002.XX.VC	BEP Carrières sanit.et social.	LP Brochier Marseille (13)	LP Brochier Marseille (13)	Mme Pascal
		510.33002.XX.VD	BEP Carrières sanit.et social.	LP René Char Avignon (84)	LP René Char Avignon (84)	Mme Pascal
	R	400.33001.XX.VE	BAC PRO Services (A-A-C)	LP La Viste Marseille (13)	LP La Viste Marseille (13)	Mme Rossetto

GROUPE METIER	R ou IA	Code Nomencl	Libellé du diplôme	ETABLISSEMENT SUPPORT DE COMMISSION	ETABLISSEMENT CENTRE DE JURY	IEN ou IPR
330	R	400.33002.XX.VE	BAC PRO Serv,proxi,vie loc,	LP La Viste Marseille (13)	LP La Viste Marseille (13)	Mme Pascal
331 - Santé						
	IA	500.33105.XX.VC	CAP Prothésiste-dentaire	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	M. Charbon
		500.33106.XX.VC	CAP Ortho-prothésiste	LP Blaise Pascal Marseille (13)	LP Blaise Pascal Marseille (13)	M. Pès
	R	320.33102.XX.VE	BTS Analyses biologiques	LT Marie Curie Marseille (13)	LT Marie Curie Marseille (13)	M. Cnokaert
		320.33103.XX.VE	BTS Diététique	LT Marie Curie Marseille (13)	LT Marie Curie Marseille (13)	M. Cnokaert
		320.33107.XX.VE	BTS Opticien-lunetier	IUT St Jérôme Marseille (13)	IUT St Jérôme Marseille (13)	M. Duisit
		430.33102.XX.VE	BAC TEC Sciences Médico-Sociales	Lyc.Jean Cocteau Miramas (13)	Lyc.Jean Cocteau Miramas (13)	Mme Tabourin
		450.33104.XX.VE	BP Prothésiste dentaire	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	M. Charbon
332 - Travail social						
	IA	500.33202.XX.VA	CAP Petite enfance	SEP David-Neel Digne (04)	SEP David-Neel Digne (04)	Mme Pascal
		500.33202.XX.VB	CAP Petite enfance	LP Sévigné Gap (05)	LP Sévigné Gap (05)	Mme Pascal
		500.33202.XX.VC	CAP Petite enfance	LP Brochier Marseille (13)	LP Brochier Marseille (13)	Mme Pascal
				LP L'Etoile Gardanne (13)	LP Brochier Marseille (13)	Mme Pascal
				LP Mongrand Port-de-Bouc (13)	LP Brochier Marseille (13)	Mme Pascal
		500.33202.XX.VD	CAP Petite enfance	LP A.Briand Orange (84)	LP René Char Avignon (84)	Mme Pascal
				LP René Char Avignon (84)	LP René Char Avignon (84)	Mme Pascal
	R	320.33203.XX.VE	BTS Economie soc.et fam.	LT Marie Curie Marseille (13)	LT Marie Curie Marseille (13)	Mme Tabourin
334 - Accueil Hôtellerie Tourisme						
	IA	010.33410.XX.VC	MC5 Sommellerie	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	Mme Lecoquierre
		010.33411.XX.VC	MC5 Employé barman	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	Mme Lecoquierre
		500.33408.XX.VA	CAP Services hôteliers	SEP Paul Arène Sisteron (04)	LP Martin-Bret Manosque (04)	Mme Lecoquierre
		500.33408.XX.VB	CAP Services hôteliers	LP Sévigné Gap (05)	LP Sévigné Gap (05)	Mme Lecoquierre
		500.33408.XX.VC	CAP Services hôteliers	LT Hôtelier Marseille (13)	LT Hôtelier Marseille (13)	Mme Lecoquierre
		500.33408.XX.VD	CAP Services hôteliers	LP A.Dumas Cavaillon (84)	LP A.Dumas Cavaillon (84)	Mme Lecoquierre
		500.33409.XX.VA	CAP Restaurant	SEP Paul Arène Sisteron (04)	LP Martin-Bret Manosque (04)	Mme Lecoquierre
		500.33409.XX.VB	CAP Restaurant	LP Sévigné Gap (05)	LP Sévigné Gap (05)	Mme Lecoquierre
		500.33409.XX.VC	CAP Restaurant	EREA Les Pennes Mirabeau (13)	EREA Les Pennes Mirabeau (13)	Mme Lecoquierre
		500.33409.XX.VD	CAP Restaurant	LP A.Dumas Cavaillon (84)	LP A.Dumas Cavaillon (84)	Mme Lecoquierre
		500.33410.XX.VC	CAP Service en bras Café	LP Jullian Marseille (13)	LP Jullian Marseille (13)	Mme Lecoquierre
		500.33410.XX.VD	CAP Service en bras Café	LP A.Dumas Cavaillon (84)	LP A.Dumas Cavaillon (84)	Mme Lecoquierre
		500.33411.XX.VC	CAP Ass.Tech.Milieu Famil.Collectif	LP Colbert Marseille (13)	LP Colbert Marseille (13)	Mme Durand
		510.33403.XX.VA	BEP Métiers Restauration Hotellerie	SEP Paul Arène Sisteron (04)	LP Martin-Bret Manosque (04)	Mme Lecoquierre
		510.33403.XX.VB	BEP Métiers Restauration Hotellerie	LP Sévigné Gap (05)	LP Sévigné Gap (05)	Mme Lecoquierre
		510.33403.XX.VC	BEP M.Rest.Hôtel. Option Cuisine	Lyc.Méditerranée La Ciotat (13)	Lyc.Méditerranée La Ciotat (13)	Mme Lecoquierre
			BEP M.Rest.Hôtel. Option Service	EREA Les Pennes Mirabeau (13)	EREA Les Pennes Mirabeau (13)	Mme Lecoquierre

GROUPE METIER	R ou IA	Code Nomencl	Libellé du diplôme	ETABLISSEMENT SUPPORT DE COMMISSION	ETABLISSEMENT CENTRE DE JURY	IEN ou IPR
334	IA	510.33403.XX.VD	BEP Métiers Restauration Hotellerie	LP A.Dumas Cavaillon (84)	LP A.Dumas Cavaillon (84)	Mme Lecoquierre
	R	010.33408.XX.VE	MC4 Télébilletterie serv.voyag.	LPP Ch. Péguy Marseille (13)	LPP Ch. Péguy Marseille (13)	M. Lefeuvre
		010.33409.XX.VE	MC4 Accueil-réception	LP A.Dumas Cavaillon (84)	LP A.Dumas Cavaillon (84)	M. Prigent
		010.33412.XX.VE	MC4 Organisateur de réceptions	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	Mme Lecoquierre
		320.33414.XX.VE	BTS Hôt.rest.optA:mercat.GH	LT Hôtelier Marseille (13)	LT Hôtelier Marseille (13)	M. Chevalier
		320.33415.XX.VE	BTS Hôt.rest.optB:art culinaire	LT Hôtelier Marseille (13)	LT Hôtelier Marseille (13)	M. Chevalier
		320.33417.XX.VE	BTS Ventes product.tourist.	LPP Clovis Hugues Aix (13)	LPP Clovis Hugues Aix (13)	Mme Doussy
		320.33418.XX.VE	BTS Animat.gest.tourist.local	LPP Clovis Hugues Aix (13)	LPP Clovis Hugues Aix (13)	Mme Doussy
		320.33419.XX.VE	BTS Resp. hébergement (RCE)	LT Hôtelier Marseille (13)	LT Hôtelier Marseille (13)	M. Chevalier
		400.33402.XX.VE	BAC PRO Restauration Option Cuisine	LP Perdiguier Arles (13)	LP Perdiguier Arles (13)	Mme Lecoquierre
			BAC PRO Restauration Option Service	LT Hôtelier Marseille (13)	LT Hôtelier Marseille (13)	Mme Lecoquierre
		450.33403.XX.VE	BP Barman	LT Hôtelier Marseille (13)	LT Hôtelier Marseille (13)	Mme Lecoquierre
		450.33404.XX.VE	BP Gouvernante	LT Hôtelier Marseille (13)	LT Hôtelier Marseille (13)	Mme Lecoquierre
		450.33405.XX.VE	BP Sommelier	LT Hôtelier Marseille (13)	LT Hôtelier Marseille (13)	Mme Lecoquierre
		450.33406.XX.VE	BP Restaurant	LT Hôtelier Marseille (13)	LT Hôtelier Marseille (13)	Mme Lecoquierre
336 - Coiffure esthétique Service aux personnes						
336	IA	010.33603.XX.VA	MC5 Styliste visagiste	SEP David-Neel Digne (04)	SEP David-Neel Digne (04)	M. Charbon
		010.33603.XX.VC	MC5 Styliste visagiste	LP Bd Leau Marseille (13)	LP Bd Leau Marseille (13)	M. Charbon
		010.33603.XX.VD	MC5 Styliste visagiste	LP Maria Casarès Avignon (84)	LP Maria Casarès Avignon (84)	M. Charbon
		010.33604.XX.VA	MC5 Coloriste permanentiste	LP David Neel Digne (04)	LP David Neel Digne (04)	M. Charbon
		010.33604.XX.VC	MC5 Coloriste permanentiste	LP Bd Leau Marseille (13)	LP Bd Leau Marseille (13)	M. Charbon
		010.33604.XX.VD	MC5 Coloriste permanentiste	LP Maria Casarès Avignon (84)	LP Maria Casarès Avignon (84)	M. Charbon
		500.33604.XX.VC	CAP Esthét.cosmét.soins vente	LP Bd Leau Marseille (13)	LP Bd Leau Marseille (13)	M. Charbon
		500.33604.XX.VD	CAP Esthét.cosmét.soins vente	LP Maria Casarès Avignon (84)	LP Maria Casarès Avignon (84)	M. Charbon
		500.33605.XX.VA	CAP Coiffure	LP David Neel Digne (04)	LP David Neel Digne (04)	M. Charbon
		500.33605.XX.VC	CAP Coiffure	LP Bd Leau Marseille (13)	LP Bd Leau Marseille (13)	M. Charbon
		500.33605.XX.VD	CAP Coiffure	LP Maria Casarès Avignon (84)	LP Maria Casarès Avignon (84)	M. Charbon
		R	400.33601.XX.VE	BAC PRO Esth.cosm.parfum,	LP Maria Casarès Avignon (84)	LP Maria Casarès Avignon (84)
	450.33605.XX.VE		BP Coiffure opt.styliste visag	LP Bd Leau Marseille (13)	LP Bd Leau Marseille (13)	M. Charbon
	450.33606.XX.VE		BP Coiffure opt.color.perman	LP Bd Leau Marseille (13)	LP Bd Leau Marseille (13)	M. Charbon
	450.33607.XX.VE		BP Esthétique-cosm,parfum,	LP Maria Casarès Avignon (84)	LP Maria Casarès Avignon (84)	M. Charbon
340 - Serv.à la collectivité						
340	IA	500.34002.XX.VC	CAP Agent de prév.et médiat.	LP La Viste Marseille (13)	LP La Viste Marseille (13)	Mme Pascal
		500.34002.XX.VD	CAP Agent de prév.et médiat.	LP René Char Avignon (84)	LP René Char Avignon (84)	Mme Pascal
343 - Nettoyage Assainissement Protection de l'environnement						
343	IA	500.34301.XX.VC	CAP Agent qualité de l'eau	LP Blériot Marignane (13)	LP Blériot Marignane (13)	M. Barbagli

GROUPE METIER	R ou IA	Code Nomencl	Libellé du diplôme	ETABLISSEMENT SUPPORT DE COMMISSION	ETABLISSEMENT CENTRE DE JURY	IEN ou IPR
343	IA	500.34306.XX.VC	CAP Mainten.hygiène locaux	LP La Viste Marseille (13)	LP La Viste Marseille (13)	Mme Durand
		500.34306.XX.VD	CAP Mainten.hygiène locaux	LP René Char Avignon (84)	LP René Char Avignon (84)	Mme Durand
		510.34302.XX.VA	BEP Bioservices ATA	LP Martin Bret Manosque (04)	LP Martin Bret Manosque (04)	Mme Durand
		510.34302.XX.VC	BEP Bioservices ATA	LP C.Jullian Marseille (13)	LP C.Jullian Marseille (13)	Mme Durand
		510.34302.XX.VD	BEP Bioservices ATA	LP René Char Avignon (84)	LP René Char Avignon (84)	Mme Durand
		510.34303.XX.VC	BEP Métiers Hygiène et Propreté	LP La Viste Marseille (13)	LP La Viste Marseille (13)	Mme Durand
		510.34303.XX.VD	BEP Métiers Hygiène et Propreté	LP René Char Avignon (84)	LP René Char Avignon (84)	Mme Durand
	R	320.34301.XX.VE	BTS Métiers de l'eau	LT P-G de Gennes Digne (04)	LT P-G de Gennes Digne (04)	M. Cnokaert
		320.34302.XX.VE	BTS Hygiène propreté envir.	Lyc.René Char Avignon (84)	Lyc.René Char Avignon (84)	M. Cnokaert
		400.34301.XX.VE	BAC PRO Hygiène et Environnement	LP La Viste Marseille (13)	LP La Viste Marseille (13)	Mme Durand
344 - Sécurité des biens et des personnes Police, surveillance						
344	IA	010.34401.XX.VC	MC5 Sûreté espaces ouverts	LP Latécoère Istres (13)	LP L'Estaque Marseille (13)	Mme Rossetto
		500.34402.XX.VC	CAP Gardien d'immeubles	LP La Viste Marseille (13)	LP La Viste Marseille (13)	Mme Durand
		500.34402.XX.VD	CAP Gardien d'immeubles	LP René Char Avignon (84)	LP René Char Avignon (84)	Mme Durand
		500.34403.XX.VC	CAP Agent de prév.et sécurité	LP L'Estaque Marseille (13)	LP L'Estaque Marseille (13)	Mme Rossetto
		500.34403.XX.VD	CAP Agent de prév.et sécurité	SEP A.Benoit Isle/Sorgue (84)	SEP A.Benoit Isle/Sorgue (84)	Mme Rossetto
	R	400.34402.XX.VE	BAC PRO Sécurité Prévention	LP L'Estaque Marseille (13)	LP L'Estaque Marseille (13)	Mme Rossetto
		450.34401.XX.VE	BP Agent tech.prév.sécurité	LP L'Estaque Marseille (13)	LP L'Estaque Marseille (13)	Mme Rossetto



Division des examens et concours

VAE
Validation des acquis
de l'expérience

FICHE BILAN INDIVIDUELLE

SESSION VAE du ____ / ____ / 20 ____

Nature du diplôme : _____

Spécialité : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Document à remplir par la commission d'expertise.

Ce document est strictement confidentiel et ne devra en aucun cas être communiqué au candidat.

PHASE 1 : ETUDE DU DOSSIER

1-1/ Parcours professionnel et personnel, descriptif de l'emploi

- Identification du contexte de travail : _____

- Description du travail : _____

- Analyse par le candidat de son activité: _____

Compétences et savoirs maîtrisés au regard des activités présentées dans le référentiel des activités professionnelles du diplôme :

Eléments restant à préciser lors de l'entretien:

1-2/ Prise en compte et utilisation des savoirs disciplinaires dans le contexte des activités décrites

- Pôle scientifique : _____

- Pôle communication : _____

- Pôle technologique : _____

Eléments restant à préciser lors de l'entretien :

PHASE 2 : ENTRETIEN AVEC LE CANDIDAT

2/ Informations complémentaires recueillies au cours de l'entretien

2-1/ Activités professionnelles

--

2-2/ Savoirs disciplinaires

--

2-3/ Bilan

--

PHASE 3 : PROPOSITIONS DE VALIDATION

VALIDATION TOTALE DU DIPLÔME

AUCUNE VALIDATION

VALIDATION PARTIELLE

Liste des unités validées

Liste des unités devant faire l'objet d'un contrôle complémentaire

Observations

Nom, qualité et signatures des membres de la commission d'expertise

Fait à

le / / 20

❖ _____

❖ _____

❖ _____

❖ _____

❖ _____

❖ _____

❖ _____

❖ _____

ANNEXE 5

**Convocation pour l'entretien prévu par l'article 134 de la loi n°2002-73 du
17 janvier 2002 de modernisation sociale**

Le Chef d'Etablissement du lycée _____

support de la commission d'étude des dossiers de validation des acquis de l'expérience (VAE)

à

M. Mme Mlle Nom _____ Prénom _____

Dans le cadre de l'étude du dossier de validation des acquis de l'expérience que vous avez déposé pour l'obtention

du diplôme _____

spécialité _____

Vous êtes convoqué (e) pour subir l'entretien prévu par la loi

le _____ à _____ heures _____

au lycée _____

Fait à _____ le _____ le Proviseur

IMPORTANT : tout candidat convoqué qui ne se présente pas à l'entretien est déclaré ajourné.

Le candidat ajourné peut déposer une nouvelle demande de validation l'année civile suivante.

En cas d'absence justifiée liée à un événement indépendant de la volonté du candidat, l'entretien est reporté et donne lieu à une nouvelle convocation.

ACCUSE DE RECEPTION : Je soussigné (e) _____

déclare avoir reçu la présente convocation pour l'entretien prévu par la loi de modernisation sociale, et me rendrai à cette convocation.

Fait à _____ le _____

DIFFUSION : 2 EXEMPLAIRES A L'INTERESSE(E) DONT 1 DOIT ETRE RETOURNE A L'EXPEDITEUR A TITRE D'ACCUSE DE RECEPTION.

Rectorat d'AIX-EN-PROVENCE

INDEMNITES V.A.E.

Division Financière

Réf: circulaire ministérielle DLC C1-DLC B2 du 14-10-1996 :
étude des dossiers et entretien avec les candidats relevant de la
validation des acquis de l'expérience.

Place Lucien Paye
13621 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 1

Code Nomenclature

Pour la délivrance d'un: CAP BEP MC niveau V BP
 BCP MC niveau IV BTN BTS Autre (à préciser)

Attention: remplir une fiche (en double exemplaire) pour chaque diplôme

1- DONNEES PERSONNELLES

M. NOM _____
MME PRENOM _____
MLE NOM de jeune fille _____

Adresse personnelle : _____
Code postal : _____

Ville : _____

Joindre un RIB ou un RIP agrafé pour le 1er paiement ou en cas de changement de compte

NUMEN (obligatoire) _____

N° INSEE(S.S) _____

Établissement d'affectation : _____

Adresse : _____

Grade : _____

ou Profession _____

**2- RESERVE A
L'ADMINISTRATION**

Ordonnateur : 053/13

Exercice : __ Ministère : __

Code examen : _____

Type dépense : _____

Chapitre: _____ Article: _____

N° PIECE _____

Nombre de vacances à servir

Session du : 15 octobre 15 février 15 juillet 200__

Nom et prénom des candidats	Composition commission*	Nom et prénom des candidats	Composition commission*
1		6	
2		7	
3		8	
4		9	
5		10	

Je soussigné(e) certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements
fournis sur le présent état
Date et signature de l'intéressé(e) :

Cachet de l'établissement-
support de la commission d'étude

Visa du chef d'établissement-
support de la commission d'étude:

A le

* indiquer le nombre de personnes formant la commission d'étude
Bulletin académique spécial n° 190 du 25 février 2008

FRAIS DE DEPLACEMENT

Code Nomenclature

Examen ou concours : Stage : Réunion ou autre :

CADRE 1	Mr <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/>		
	NOM :	NOM de jeune fille :	Prénom :
	Date de naissance : ____/____/____	N° INSEE : _____	Clé ____
	NUMEN : _____		
	Adresse personnelle :		
	Ville :		Code postal _____
	<input type="checkbox"/> Fonctionnaire	Administration :	Grade :
<input type="checkbox"/> Agent non titulaire de l'Etat	1- Enseignement public : <input type="checkbox"/> MA <input type="checkbox"/> Contractuel <input type="checkbox"/> Vacataire		
2- Enseignement privé : <input type="checkbox"/> Sous contrat <input type="checkbox"/> Hors contrat 3- <input type="checkbox"/> Autre (ex : contractuel administratif) :			
Etablissement d'exercice (nom et adresse) :			
Ville :		Code postal _____	
<input type="checkbox"/> Participant extérieur / Profession :	<input type="checkbox"/> Retraité (toutes catégories)		
COMPTE A CREDITER (A remplir <u>obligatoirement</u>)			
_____	_____	_____	_____
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé
			Joindre un RIB au premier paiement ou en cas de changement de compte

CADRE 2	Titre de transport délivré par l'administration <input type="checkbox"/> OUI / <input type="checkbox"/> NON	Véhicule de service <input type="checkbox"/> OUI / <input type="checkbox"/> NON	Agent transporté par une autre personne en covoiturage <input type="checkbox"/> OUI / <input type="checkbox"/> NON	Puissance fiscale du véhicule (si autorisé) : ____ CV							
	Lieux de départ et de destination	ALLER	RETOUR	Mode de transport utilisé	Nombre de repas		Nombre de nuitées		NE PAS RENSEIGNER CE CADRE		
	Date et heure de départ	Date et heure d'arrivée		Privés	Admi-nistratifs	Gratuits	Payantes	Gratuites	Distances	Justificatifs	Séjour
	Jour Mois An _____ H mn	Jour Mois An _____ H mn									
	Jour Mois An _____ H mn	Jour Mois An _____ H mn									
	Jour Mois An _____ H mn	Jour Mois An _____ H mn									
	Jour Mois An _____ H mn	Jour Mois An _____ H mn									
	Jour Mois An _____ H mn	Jour Mois An _____ H mn									

CADRE 3	INDISPENSABLE	
	Je soussigné(e) certifie sur l'honneur exacts les renseignements fournis par le présent état	Cachet et visa de l'autorité administrative ou du responsable du stage :
Date :		
Signature de l'intéressé(e) :		



VAE

Validation des acquis
de l'expérience

Division des examens et concours

BILAN DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION D'EXPERTISE VAE

Diplôme : Spécialité : Nombre de candidats :

Date : Lieu :

Nom de l'animateur ou du responsable de la commission :

1/ Organisation (temps et moment de lecture des dossiers, temps d'entretien avec les candidats, nombre de membres présents : équilibre entre les professeurs et les professionnels ...)

Points positifs :

Points à améliorer :

2/ Déroulement des entretiens (respect du temps imparti, adéquation des questions posées avec les compétences professionnelles attendues...)

Points positifs :

Points à améliorer :

3/ Fiche bilan individuel à compléter (facilité à rédiger le bilan, utilité dans l'aide à la décision de la validation et dans la rédaction des prescriptions...)

Points positifs :

Points à améliorer :

4/ Remarques éventuelles (niveau d'information des candidats, adéquation entre le diplôme postulé et l'expérience professionnelle du candidat...)

L'animateur de la commission d'expertise

Document à transmettre à la DIEC

ANNEXE 8

FICHE DE PROPOSITION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'EXPERTISE

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

(à retourner au service des examens concerné par courrier électronique ou télécopie)

ETABLISSEMENT:

SESSION :

DIPLOME :

SPECIALITE :

NOMBRE DE DOSSIERS :

DATE DE L'ENTRETIEN AVEC LES CANDIDATS :

MEMBRES DE LA COMMISSION D'ETUDE DES DOSSIERS :

1/ ENSEIGNANTS

<i>Nom et prénom</i>	<i>Grade</i>	<i>Discipline</i>	<i>établissement</i>

2/ PROFESSIONNELS ASSOCIES A L'ETUDE DES DOSSIERS

<i>Nom et prénom</i>	<i>salarié ou employeur</i>	<i>Raison sociale et adresse</i>

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE DELIBERATION DU JURY VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

CANDIDAT : Mme Mlle M.

NOM DE JEUNE FILLE : _____

NOM USUEL : _____

PRENOMS : _____

NEE LE :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

DIPLOME : _____

SPECIALITE : _____

CODE du diplôme (réservé à l'administration) : _____

DECISION DU JURY

VALIDATION TOTALE DU DIPLOME AUCUNE VALIDATION VALIDATION PARTIELLE DU DIPLOME
(UNITES VALIDEES)(UNITES RESTANT A ACQUERIR)

- UNITE : _____ - UNITE : _____	- UNITE : _____ - UNITE : _____
- UNITE : _____ - UNITE : _____	- UNITE : _____ - UNITE : _____
- UNITE : _____ - UNITE : _____	- UNITE : _____ - UNITE : _____
- UNITE : _____ - UNITE : _____	- UNITE : _____ - UNITE : _____
- UNITE : _____ - UNITE : _____	- UNITE : _____ - UNITE : _____

BILAN DE L'EVALUATION VAE :

RECOMMANDATIONS AU CANDIDAT :

- Envisager une candidature à un autre diplôme : { d'un niveau différent
 d'une filière différente
- Effectuer un complément de formation : _____
- Elargir ses activités pour enrichir son expérience professionnelle
- Approfondir ses activités professionnelles
- Autres : _____

Date :

Signature du Président du jury :